

# Unité *des Chrétiens*



## Les Églises et la synodalité

### CÉCEF

Déclaration du Conseil  
d'Églises chrétiennes en  
France sur **la fin de vie**

### ESSENTIEL

Les Pères de l'Église  
et **la synodalité antique** :  
des clés pour aujourd'hui

### RENDEZ-VOUS

Avec **Michel Fédou**,  
théologien de l'unité

## ADMINISTRATION

Revue trimestrielle éditée par l'association UADF  
58 avenue de Breteuil – F-75007 Paris

### Directeur de la publication :

Miguel DESJARDINS

Mise en page : *editions-fleursdelettres.com*

### Impression :

Marnat – 3, impasse du Bel-Air – 94110 Arcueil  
*studio@marnat.fr ; www.marnat.fr*

CPPAP : 0919 G 82028 - ISSN : 1248 9646

Dépôt légal à parution

## RÉDACTION

Directeur de la rédaction : Miguel DESJARDINS

Directeur adjoint de la rédaction :

Ivan KARAGEORGIEV

### Comité interconfessionnel de rédaction :

Miguel DESJARDINS (catholique), Anne-Laure DANET (protestante), Elaine LABOUREL (anglicane), Anne-Cathy GRABER (mennonite), Serge SOLLOGOUB (orthodoxe), Ohannes et Yeznig RASHO-HOHVANNESSIAN (arméniens apostoliques), Ivan KARAGEORGIEV (orthodoxe)

Relecture : Claire BERAUD-SUDREAU, Dominique DEVILLERS, Patricia OUIIN, Christine ROBERGE  
*redaction@revue-unitedeschretiens.fr*

## ABONNEMENTS – VOIR AU DOS

- France et Union européenne : 28 €

- Autres pays : 32 €

Envoyez vos coordonnées (prénom, nom, adresse, téléphone) sur papier libre et votre chèque à l'ordre de UADF-UDC à :  
Unité des Chrétiens – 58 avenue de Breteuil  
F-75007 Paris

Tél : 01 44 39 48 48

*gestion@revue-unitedeschretiens.fr*

### Virements :

Domiciliation : CIC Paris Bac

IBAN : FR763006 6100 4100 0105 6260 251

BIC : CMCIFRPP

Préciser : « frais partagés »

## VENTE PAR CORRESPONDANCE

Tous pays : 8 € le numéro (frais d'expédition non compris)

## RELATIONS ABONNÉS

Tél. 01 44 39 48 48

Mail : *redaction@revue-unitedeschretiens.fr*

.....  
*Titres, intertitres et légendes établis par la rédaction*

Illustration de couverture : © Fred de Noyelle / Godong

Vitrail de l'église du Saint-Sacrement à Paris.

# SOMMAIRE

JANVIER 2023, N° 209

## ■ ÉDITORIAL

3 Miguel DESJARDINS

## ■ ABÉCÉDAIRE OECUMÉNIQUE

4 Dieu marche avec les enfants d'Israël et leur promet une terre  
Christophe PICHON

## ■ CÉCEF

6 Déclaration du Conseil d'Églises chrétiennes en France sur la fin de vie

## ■ ESSENTIEL

7 Les Pères de l'Église et la synodalité antique

## DOSSIER Les Églises et la synodalité

10 Synodalité et précarité

François ODINET

12 La synodalité dans l'espace ecclésial orthodoxe

Michel STAVROU

15 Les rendez-vous de la synodalité

Étienne GRIEU

18 La synodalité : un point de vue anglican

Jeffrey JOHN

20 La synodalité dans les Églises de la Réforme

André BIRMELÉ

26 La synodalité antique dans le dialogue catholique-orthodoxe

Hyacinthe DESTIVELLE

## ■ RENDEZ-VOUS

29 Avec Michel Fédou

## ■ JALONS SUR LA ROUTE DE L'UNITÉ

34 Octobre - novembre 2022

## ■ VU DE CHEZ VOUS

36 Célébrer le sabbat

Bernard SAUVAGNAT

# Un chemin d'écoute et de discernement

**L**es synodes existent depuis les tous premiers siècles du christianisme. Cependant, qu'est-ce que la «synodalité»? Comment est-elle vécue au sein de nos Églises? Qu'avons-nous à apprendre ou à recevoir des autres confessions chrétiennes dans ce domaine?

Ce numéro aborde la compréhension et l'expérience de la synodalité selon les traditions ecclésiales. Ce terme, dont l'actualisation du contenu est en cours d'élaboration, tend à exprimer un principe théologique qui fonde la coresponsabilité et les modèles d'autorité qui en découlent. Cette coresponsabilité, certes différenciée, se fonde sur l'appel à tous les baptisés, le peuple de Dieu et ses pasteurs – laïcs et clercs – à participer à la construction et à la mission du Corps du Christ qui est l'Église. Il s'agit d'un effort de discernement communautaire, rendu possible par l'écoute de l'Esprit Saint.

L'étymologie du mot «synode» (du grec *syn-odos*) renvoie à un «marcher ensemble» que le bibliste Christophe Pichon met en résonance avec le périple des Fils d'Israël dans le livre de l'Exode [lire l'«Abécédaire», pp. 4-5]. Il est question – comme dans nos Églises – de cheminer dans la confiance en Dieu et dans les autres, et de poser des instances de gouvernance afin d'accueillir la volonté divine qui se révèle pas à pas.

La synthèse du récent colloque de l'Université catholique de Lyon sur les pratiques synodales dans les premiers siècles de l'Église [«Essentiel», pp. 7-8] donne des clés pour aujourd'hui, en décrivant l'évolution des deux dimensions inhérentes à la synodalité que sont la hiérarchie et la fraternité, en vue de l'unité et de la communion.

Dans le «Dossier» de ce numéro [pp. 9-28] les aspects essentiels de la synodalité sont présentés par confession. Cette composante essentielle de nos relations



**Par le père Miguel DESJARDINS, directeur du Service national pour l'Unité des chrétiens à la Conférence des évêques de France**

« Il s'agit d'un effort de discernement communautaire, rendu possible par l'écoute de l'Esprit Saint. »

intra-ecclésiales est abordée en fonction de la vision que chacun a de l'Église. Ainsi la synodalité – avec les limites inhérentes à chaque modèle – désigne non seulement le cadre des structures d'autorité et d'accompagnement du processus décisionnel, mais fonde et dynamise la culture même de nos Églises.

Les défis œcuméniques qui découlent de nos paradigmes synodaux sont examinés par le pasteur André Birmelé [pp. 20-25] et le frère Hyacinthe Destivelle, op [pp. 26-28]. Chacun met en exergue les conséquences de nos positions respectives sur nos dialogues actuels, et ouvre des pistes pour hâter la marche vers l'unité.

Le «Rendez-vous» [pp. 29-33] nous permet de mieux connaître le parcours d'un éminent théologien de l'unité, le père Michel Fédou, sj, pour qui «C'est le dialogue œcuménique qui, entre autres, a permis de retrouver l'importance de cette dimension synodale».

Fidèle à sa vocation de nous faire voyager, «Vu de chez vous» [pp. 36-38] nous introduit au cœur de la célébration du sabbat dans l'Église adventiste, où est soulignée la gratitude envers Dieu et le salut offert.

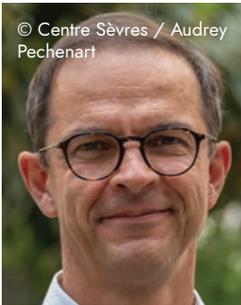
Bonne lecture et bonne Semaine de prière pour l'unité des chrétiens! ■



# Dieu marche avec les enfants d'Israël et leur promet une terre

Marcher ensemble vers la Terre promise demande de l'audace. Christophe Pichon relit le récit biblique de la sortie d'Égypte, en soulignant son actualité pour le chemin synodal.

Par Christophe Pichon



© Centre Sèvres / Audrey Pechenart

**Christophe Pichon, bibliste au Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris.**

Le cri va jusqu'au ciel : Dieu entend et voit (Ex 3,23-25). Puisqu'il est un Dieu «avec», comme il le dit à Moïse (Ex 3,12), Il sera avec eux pour les sortir de là. *Le cri de celles et ceux qui souffrent est le déclencheur de la marche de libération à initier.*

## Dieu est avec tous et le dit à quelques-uns pour qu'ils le répètent

Dieu a besoin de quelques-uns pour commencer la libération de tous. Il appelle Moïse dans une expérience singulière et unique. Moïse est alors seul, loin des siens, devant un «buisson (*senéb*)» ardent (Ex 3,2). Dans la Bible, il n'y aura pas d'autre «buisson (*senéb*)», ni pour Moïse, ni pour d'autres que Moïse. *Il importe que l'appelé écoute ce que Dieu lui demande au commencement du processus de libération.*

Dieu l'appelle pour l'aider à faire sortir «son peuple» d'Égypte. Ce n'est pas le peuple de Moïse, mais celui de Dieu, auquel il est très attaché (Ex 3,7). Moïse

**T**out commence par des chaînes. Les fils d'Israël sont esclaves en Égypte, prisonniers, contraints au travail forcé. Ils n'en peuvent plus et crient. Qui peut entendre leur cri? trouve de bonnes raisons de ne pas répondre, notamment qu'il ne sait pas parler. Dieu lui rappelle : «Je serai avec toi» (Ex 3,12). Ce sera une question de confiance. *Quand il va marcher, quand ils vont marcher, va-t-il, vont-ils s'en souvenir, lui faire confiance?*

Devant les hésitations de Moïse qui perdurent, Dieu lui rappelle aussi que son frère Aaron sera *avec* lui (Ex 4,14). Ils seront deux pour engager la libération du peuple avec Dieu. Pour le moment, personne n'est encore sorti d'Égypte, sauf Moïse. Car pendant ce temps-là, les adultes, les enfants et les personnes âgées d'Israël continuent de crier. Pourtant Dieu fait déjà du neuf, ailleurs, imperceptiblement. Moïse devra les rejoindre dans leur lieu d'esclavage pour leur faire entendre la promesse de libération. *L'annonce ne peut se faire qu'au milieu de ceux qui souffrent.*

## Sortir tous ensemble, sans oublier personne

Dans leur confinement égyptien, les Israélites espèrent s'en sortir. En réalité, Dieu se charge presque de tout, d'ouvrir une mer qui paraît infranchissable pour qu'ils passent tous, sans encombre. Ce n'est que comme cela qu'ils pourront sortir d'Égypte. Une tradition juive rapporte qu'il y avait douze trouées dans la mer pour chacune des tribus<sup>1</sup>. Ils entrent à pied sec, chacune de leur côté, mais elles ressortent en peuple. Ils sont sortis ensemble, sans oublier personne. C'est dans l'épreuve vécue ensemble, guidés par la colonne de nuée voulue par Dieu

qu'ils marchent. *C'est comme si on entendait dans le peuple : «Chacun avec son espérance contribue au fait que nous sortirons ensemble».*

Après le cri et l'appel de quelques-uns, il y eut la participation de tous, pour rester unis à travers l'épreuve. Les Égyptiens qui les menaçaient sont défaits, les fils d'Israël sont libres. Pourtant, la sortie d'Égypte n'est pas la fin de l'épreuve. Sortir du malheur demande du temps, même avec Dieu. Maintenant, ils sont dans un désert. Quel projet commun maintenant qu'ils sont sortis et qu'ils se sont mis en marche? Vers où s'orienter? Dieu leur indique la direction, leur promet une terre qu'ils n'ont pas encore vue. Il la décrit : elle «ruisselle de lait et de miel» (Ex 3,17). La description donne envie. Mais, concrètement, en attendant, assez vite, les pains qu'ils avaient emportés d'Égypte viennent à manquer. Et ils ne savent pas combien de temps cela va durer. *Parce qu'on ne sait pas combien de temps cela peut durer le malheur alors qu'on croyait s'en être sorti.*

## Les dissensions freinent la marche

Ils ont tous pu traverser à pied sec, ont tous eu la même expérience du salut. Pourtant, des dissensions surgissent entre eux, des groupes se forment. Le peuple murmure, reproche beaucoup de choses à Moïse, notamment de les avoir amenés là et que ce qu'il a engagé ne les aide pas vraiment. L'épuisement de Moïse est l'occasion de réfléchir à la gouvernance : Dieu suscite 70 anciens, une innovation (Nb 11,10-17). La guerre des

chefs conduit à la constitution de clans (Nb 16,1-17,15). Le Dieu de l'alliance qui s'absente est questionné. Ne vaudrait-il pas mieux l'abandonner au profit d'un dieu façonné de mains d'homme ? La querelle se fait théologique (Ex 32). Elle touche la manière de se représenter Dieu, d'en parler, de le célébrer.

Et ils risquent de mourir malgré tout. Il suffit de voir le sol. Qu'est devenue la promesse de lait et de miel ? Ils pensaient pouvoir, non plus survivre, mais vivre, vraiment, sans manquer du nécessaire. Entre «être prisonnier» comme jadis et «mourir de faim» maintenant, quel est le pire ? Tout semble perdu, peut-être encore plus maintenant. Ils sont encore plus bas.

### Que manger ?

Une nouvelle fois, Dieu est avec eux. Il donne deux choses très importantes et très étonnantes à celles et ceux qui marchent, même dans le désert et surtout dans le désert ; parce que c'est là où on en a le plus besoin. Il prend en compte leur premier besoin, vital.

La première fois qu'ils voient ce que Dieu donne à manger, les fils d'Israël se disent dans leur langue : «Man hou» qu'on pourrait traduire «Qu'est-ce que c'est». La manne a «goût de beignets *au miel*» (Ex 16,31) comme un avant-goût des bons gâteaux possibles sur la terre où ruissellent le lait et *le miel*. Dieu, en attendant, va leur donner ce «pain» chaque matin et ils ne pourront pas en faire de réserve. Ils apprennent qu'ils vivent du pain que Dieu leur donne. C'est une expérience importante d'être nourri par Dieu, même si ce n'est pas si facile à vivre. C'est quelque chose que l'on apprend peut-être ou sans doute quand on manque de tout. Dieu marche avec eux et ne veut pas que les siens meurent de faim. Mais en même temps, c'est une question de confiance, car tous les soirs, c'est la même attente : qu'est-ce qui prouve que demain il y aura du pain à manger ? C'est un temps pour apprendre à faire confiance à Dieu. Ce pain-là n'est pas ordinaire puisque Dieu «le fait pleuvoir du ciel» (Ex 16,4) mais il le fera pour un temps seulement, le temps qu'ils traversent le désert. Après, ils auront de nouveau à semer le blé, moudre la farine, faire cuire leur pain.

Dieu ne donne pas seulement du pain venu du ciel. Il leur dit : «L'humain ne vit pas seulement de pain mais il vit de tout ce qui sort de la bouche de Dieu» (Dt 8,3). Dieu donne des paroles qui sont mises par écrit ; non pas pour que cela devienne un livre, mais pour que ses paroles restent vives pour celles et ceux qui les écouteront. Dieu veut leur parler. Le fait de parler à quelqu'un perdu dans son désert est un cadeau, car parler sort de l'isolement, permet une relation. Une parole qui sort de la bouche de Dieu, c'est donc Dieu qui vient à la rencontre de celui ou celle qui est en attente d'être rassasié. Ce pain de la parole, il ne se croque pas, il s'écoute.

### Ne pas oublier qui donne en premier et ne pas asservir ses frères

Ils finiront par atteindre la terre promise. Mais Dieu les a prévenus pendant qu'ils marchaient dans le désert, de deux dangers quand ils seront enfin installés : l'oubli du don et le risque de faire des esclaves à leur tour.

Quand la nourriture est abondante, on peut oublier ce qu'on a découvert quand on avait faim, oublier que Dieu était avec nous malgré tout. Oublier qu'il est toujours là, que c'est lui qui a donné la manne dans le désert mais aussi la terre qui donne des fruits ; lui qui a créé les abeilles qui permettent de manger du miel. Les humains font du miel grâce à Dieu. *Le peuple qui se nourrit sur sa terre est invité à rendre grâce à Dieu pour les dons des fruits du sol.*

Un autre risque menace. Quand le peuple ne souffrira plus de pauvreté, il sera enclin à oublier les sans-terre, les étrangers et les pauvres. Or, la Loi qui rend libre ne veut pas que l'on asservisse comme les maîtres jadis en Égypte. «Tu ne maltraiteras pas l'étranger, ni le molesteras, car vous-mêmes avez été étrangers en Égypte» (Ex 22,20). Tout cela est le combat d'un peuple qui ressemble tant aux autres peuples. Ce peuple-là est chargé de montrer à tous que Dieu n'abandonne aucun de ses enfants et qu'il les veut libres. *Le peuple qui marche librement avec Dieu doit s'attacher à ne pas asservir celles et ceux qu'il côtoie et ses propres membres, particulièrement les plus fragiles.*

### Jésus, un fils d'Israël qui marche avec son peuple

Jésus est né dans ce peuple qui sait ce que marcher avec Dieu veut dire, qui en fait mémoire quand il fête Pâques. Avec Jésus, quelque chose de neuf advient parce qu'il est lui-même «Dieu avec nous», l'Emmanuel (Mt 2,23).

Luc l'évangéliste va insister sur «l'exode» de Jésus qui va s'accomplir à Jérusalem (9,31). Avant, la première fois où Jésus, à Nazareth, révèle vers qui et pour quoi il a été envoyé, il laisse entendre qu'il est venu annoncer la bonne nouvelle aux pauvres et aux captifs (Lc 4,18). Il leur annonce une libération, comme autrefois en Égypte. Il y a donc toujours des captifs, mais cette fois, c'est le temps favorable, la libération promise à tous (Lc 4,19). Il était attendu, il est arrivé.

Dans sa région de Galilée, il va vers des gens et eux viennent à lui. Il fréquente des gens considérés comme infrequentables, touche des lépreux, ce qui ne se fait pas, guérit des boiteux, des aveugles, etc. Pour les rejoindre, il va beaucoup marcher sur les routes, et pas tout seul. Et quand il enverra en mission, il fera de même, deux par deux. Ainsi, en chemin, un peuple se constitue. Quand une femme qui souffre de perte de sang raconte devant la foule l'histoire de sa guérison, Luc conclut : un «peuple» (Lc 8,47), et non plus la foule (Lc 8,40), grâce au récit de cette femme craintive, est constitué. Il en avait été de même un peu plus tôt. Une veuve, sans parole, en larmes, reçoit son fils qui était mort et est revenu à la vie. Et le «peuple» de Naïm se reconnaît visité par Dieu (Lc 7,16).

Sur ce chemin devenu commun, un peuple se constitue. Jésus rappelle l'importance des deux pains comme dans le désert : le pain qu'on croque et celui qu'on écoute. Par son exode, il permet la libération de tous les captifs. Charge pour ses disciples de se souvenir de la fraction du pain donné, des dissensions qui freinent la marche, du risque d'asservir les petits alors même que c'est avec et par eux, d'abord, que se constitue le peuple. ■

1 Targum Pseudo Jonathan Ex 14,21.

# Déclaration du Conseil d'Églises chrétiennes en France sur **la fin de vie**

À la veille du début de la consultation citoyenne sur la fin de vie, le CÉCEF exprime sa position sur un sujet tout aussi délicat qu'existential.



Paris, le 5 décembre 2022

Le CÉCEF salue l'ouverture du débat sur la fin de vie voulu par le Président de la République.

Comme composante de la société française, chaque confession chrétienne s'est exprimée sur ce sujet et continuera à le faire. Co-présidents du Conseil des Églises chrétiennes en France, il nous semble utile de rappeler ensemble les trois convictions suivantes :

- mourir fait partie de la condition humaine. L'illusion de croire échapper au caractère inéluctable de la mort en le décidant, ne fait pas de sens. La dignité d'une société humaine consiste à accompagner la vie jusqu'à la mort et non à faciliter la mort. C'est pourquoi l'attention de tous doit porter sur la personne elle-même dans sa dignité, son unique et inestimable valeur. Il s'agit dès lors d'en prendre soin dans une

attitude de compassion faite d'écoute et de bienveillance.

- l'être humain est un être de relation. La liberté individuelle ne saurait se confondre avec l'individualisme. La vie humaine trouve son sens dans la relation aux autres et ne peut être envisagée sans une interdépendance nécessairement solidaire. La société ne se résume pas à une somme d'individus. La manière d'envisager la mort est également l'objet d'un contrat social. Nul n'est l'exclusif propriétaire de sa vie ; ses décisions comptent également pour les autres.

- l'accès aux soins palliatifs en France n'est pas égal sur l'ensemble du territoire. La culture des soins palliatifs n'est pas développée comme elle le devrait. Ces insuffisances contribuent à la peur de la souffrance alors que les soins palliatifs pourraient la transformer.

C'est pourquoi le CÉCEF soutient les réserves exprimées par certains dans l'Avis N° 139 du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) et les trois demandes qui en découlent :

« ...cette évolution ne pourrait être discutée qu'à la condi-

tion *sine qua non* qu'un certain nombre de prérequis soient d'ores et déjà effectifs :

- la connaissance, l'application et l'évaluation des nombreux dispositifs législatifs existants ;

- un accès aux soins palliatifs et un accompagnement global et humain pour toute personne en fin de vie ;

- une analyse précise des demandes d'aide active à mourir, afin d'évaluer leur motivation et leurs impacts sur les proches et sur l'ensemble de la société, en France mais aussi dans les pays où cette aide est autorisée. » ■

**Monseigneur Éric de MOULINS-BEAUFORT**  
Conférence des Évêques de France

**Le Pasteur Christian KRIEGER**  
Fédération protestante de France

**Le Métropolitain DIMITRIOS**  
Assemblée des évêques orthodoxes de France

Coprésidents du CÉCEF

👉 **Retrouvez une synthèse** de la Déclaration du CÉCEF sur la COP 27 en page 34.

# Les Pères de l'Église et la synodalité antique

Une vingtaine d'universitaires ont exploré la pratique de la synodalité dans l'Église antique en relevant en quoi elles peuvent être source d'inspiration pour aujourd'hui.

**D**u 13 au 15 octobre 2022, l'université catholique de Lyon coorganisait avec l'association *Caritaspatrum* le 10<sup>e</sup> colloque de patristique et d'histoire ancienne de cette association, consacré au thème : « les Pères de l'Église et la synodalité antique ». Pendant deux jours et demi, des universitaires se sont emparés de ce thème, apportant une contribution pluridisciplinaire à l'étude des sources de la synodalité. Quelles expériences de synodalité les Pères de l'Église ont-ils vécues, analysées, proposées ? Quelles en étaient les significations et les formes durant les six premiers siècles ? Deux fils conducteurs ont structuré l'organisation du colloque : respecter la chronologie pour voir le phénomène évoluer d'une part, et explorer l'histoire des mentalités, d'autre part, pour éviter autant le romantisme antique que la déconstruction systématique. Ces deux angles de vue ont permis une réflexion qui intéresse toutes les Églises, en amont des différences d'interprétation ultérieures.

La première session était consacrée aux « origines de la synodalité ». Des études sur Ignace d'Antioche, Clément de Rome, Irénée de Lyon et Cyprien de Carthage, ont permis d'évaluer le risque d'une



▲ Colloque international organisé par l'Université catholique de Lyon, 13-15 octobre 2022.

lecture forcée des sources primitives. Si on doit se garder de rechercher dans les sources antiques notre conception actuelle de la synodalité – qui est d'ailleurs en cours d'élaboration – il est éclairant de rappeler que, dans les textes des premiers Pères, la synodalité ne se réfère pas seulement aux assemblées hiérarchiques (synodes, conciles) mais d'abord à une qualité de l'Église même : l'expression de la fraternité au sein de la communauté. Des « ressources » que

les auteurs antiques invitent à revisiter, sont effectivement inspirantes notamment en contexte œcuménique, en particulier : le fondement eucharistique de la théologie synodale d'Ignace, l'image de l'Église comme « caravane de frères » chez Irénée, la méthode du Docteur de l'unité pour favoriser la communion et la convergence plutôt que les alternatives exclusives, ou encore le témoignage de Cyprien au sujet d'un habitus de la synodalité locale incluant

presbytres, diacres, ministres mineurs et laïcs sous le signe de l'unanimité et de la charité.

À partir de la fin du III<sup>e</sup> s., la synodalité s'est vue rapidement « restreinte » à l'exercice collégial de la prise de décision entre évêques. La compilation des *Constitutions apostoliques* exprime bien cette transition. Lors des conciles convoqués par l'empereur à partir de Nicée (325), étudiés lors de la session consacrée à « la synodalité à l'épreuve des crises », même si la conscience de représenter toute l'Église est explicite, la synodalité ne désigne plus l'Église mais la réunion qui souhaite exprimer la foi de l'Église.

Chez Athanase ou Hilaire de Poitiers, en contexte anti-arien les synodes se veulent une expression de la foi « de l'Église ». Cependant, on prend conscience de la difficulté de rendre compte des notions de Tradition et d'unanimité synodale dans un contexte où les rapports de force tendent à influencer les débats (comme Jérôme ou Basile de Césarée en sont témoins). Que fait un synode ? Qui y agit ? De quel droit ? Le principe de réalité pousse à reconnaître que le dialogue n'est pas toujours serein. Pourtant l'unité et la communion peuvent resurgir quand on ne les attend plus et il n'est pas rare de voir la dynamique de la synodalité donner un fruit inespéré au creux de l'adversité... Ce qui représente une espérance et une expérience encourageante pour le dialogue œcuménique.

La troisième session était dédiée à l'examen de « l'évolution des consciences synodales ». En ce sens, la manière d'exercer la justice dans l'Église antique a fourni un exemple original. Si la justice est proprement « épiscopale »,

il n'en demeure pas moins que parfois, comme le laisse entendre Augustin, l'évêque ne siégeait pas seul pour l'exercer. Ce même souci de décentrement de l'autorité épiscopale se retrouve chez Césaire d'Arles dans sa volonté d'associer des fidèles laïcs à son ministère dans certains cas. Cette attitude repose sur une haute considération accordée à la notion de fraternité et au sens du nom de « chrétien » manifestant une ecclésiologie fondée sur le baptême. Par ailleurs, la lecture critique de l'historien est précieuse pour éviter tout jugement simpliste sur la dimension synodale et œcuménique d'un concile. C'est notamment le cas pour le concile d'Ephèse dont les modalités ont souvent été caricaturées à mal. Revenir à l'examen des Actes d'un concile et à leur réception se révèle ici d'un grand secours. Qu'est-ce qui permet de dire qu'un concile repose sur un fonctionnement synodal et peut être qualifié d'œcuménique ? La réponse doit être mesurée et prudente en raison de la complexité de la question et du parti pris des sources.

Trois « expériences de pratiques synodales » sont venues illustrer l'évolution des consciences synodales. L'examen du *Synodicon orientale*, a mis en relief les enjeux de pouvoir et d'influences entre évêques, moines et politiques dans le cadre de synodes syriaques du début du V<sup>e</sup> à la fin du VIII<sup>e</sup> s. Ensuite, l'examen du synode du Latran (649), réuni par le pape Martin I<sup>er</sup> et non par l'empereur, et le rôle majeur que Maxime le Confesseur, moine non clerc, y joua ont conduit à s'interroger sur ce qui confère à un synode son autorité et son caractère œcuménique. Enfin, la présentation du témoignage de Théo-

#### @ Revivre le colloque

Dans l'attente des parutions des actes, vous pouvez entendre et voir l'intégralité des communications sur : [www.ucl.fr/colloque-international-de-patristique-et-d-histoire-ancienne-de-lucly-et-de-l'association-caritaspatrum](http://www.ucl.fr/colloque-international-de-patristique-et-d-histoire-ancienne-de-lucly-et-de-l'association-caritaspatrum)

dore Abu Qūrra (VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup>s.), a permis de voir comment la synodalité se révèle comme une « tradition synodale » : elle s'enracine, comme la Tradition apostolique, par l'action de l'Esprit Saint, dans l'Ancien et le Nouveau Testaments et se transmet à travers le collège des Apôtres et celui des Pères dans les conciles dits œcuméniques. À la suite de Maxime, Théodore nous donne ainsi des éléments pour articuler théologiquement synodalité et primauté.

La dernière session, dans une volonté d'actualisation de la pensée patristique, a développé des résonances œcuméniques de la synodalité en particulier vis-à-vis de l'orthodoxie. En quoi la synodalité antique dans la diversité de ses pratiques apparaît-elle comme un point de référence essentiel dans le dialogue théologique catholique-orthodoxe actuel ? En quoi les Pères inspirent-ils une réflexion sur les dimensions synodale et primatale au service de la communion ecclésiale ? Plus largement, en quoi la synodalité se révèle-t-elle chemin de fraternité à vivre entre chrétiens de toutes confessions ? Quel recours aux Pères pour penser l'Église et les ministères dans un contexte synodal ? Cette dernière question qui touche aujourd'hui toutes les confessions chrétiennes a été examinée de façon rigoureuse en clôture du colloque, sans éviter les « points chauds », mais sans jamais tomber dans la simplification idéologique. Au fond, n'est-ce pas le recul que l'on attend d'un événement universitaire, recul nécessaire à tout œcuménisme théologique ? ■

Frère Elie AYROULET & Marie CHAIEB, Faculté de théologie, Université Catholique de Lyon



# DOSSIER

---

## Les Églises et la synodalité

La synodalité dans nos Églises, comment est-elle comprise et vécue ? Quels aspects sont partagés, ou absents, selon nos traditions ecclésiales ? Que pouvons-nous recevoir des autres ?

1.	Synodalité et précarité	10
2.	La synodalité dans l'espace ecclésial orthodoxe : manifester la communion et dépasser l'autocéphalisme	12
3.	Les rendez-vous de la synodalité	15
4.	La synodalité : un point de vue anglican	18
5.	La synodalité dans les Églises de la Réforme	20
6.	La synodalité antique dans le dialogue catholique-orthodoxe	26

[UNITEDESCHRETIENS.FR](http://UNITEDESCHRETIENS.FR)

Documentation et informations œcuméniques complémentaires sur notre site internet.

# Synodalité et précarité

Se mettre à l'école des plus précaires et oser mettre en pratique leurs interrogations, souvent prophétiques : un chemin synodal.

Par **François ODINET**

**L**a redécouverte récente de la synodalité dans l'Église catholique invite ses membres à s'interroger : quelles sont les voix qui portent dans leur Église, et surtout quelles sont celles que l'on n'entend pas ? C'était un aspect central de la consultation des diocèses catholiques du monde entier en 2021-2022.

## Un enjeu aussi déterminant que redoutable

Au sein d'une Église, l'écoute des personnes très pauvres est aussi déterminante que redoutable. Elle s'avère déterminante, parce que les plus précaires ont une expérience spécifique des relations, de l'existence, et même de Dieu ; en les écoutant, nous découvrons un côté du monde que nous ne connaissons guère. Les processus synodaux invitent à solliciter ces voix que l'on n'entend pas d'habitude : nous apprenons ainsi à entrer dans leur regard sur Dieu, sur les communautés chrétiennes, sur l'existence humaine.

De plus, solliciter la parole des plus précaires, c'est également accréditer leur qualité de personnes appelées par Dieu : ils ne sont pas seulement des objets de solidarité, mais les sujets d'un cheminement humain et spirituel. Ils n'ont pas seulement besoin de recevoir, mais de donner et partager : c'est là une dimension déterminante de la lutte contre l'exclusion.

Cependant, leur écoute constitue une redoutable mise à l'épreuve pour une Église, car leur parole est difficile à recueillir et à interpréter. Tout fonctionne comme si les personnes en grande précarité nous parlaient depuis un rivage que nous apercevons de loin, mais que nous ne connaissons pas réellement. Pour les entendre et engager avec



© Éric Huynh

**FRANÇOIS ODINET** est maître de conférences en théologie pratique au Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris. Prêtre du diocèse du Havre, il est membre de l'équipe nationale du processus synodal dans l'Église catholique en France.

(\*) Voir Nathalie BECQUART et alii, sous la direction de François ODINET, *Les derniers seront les premiers. La parole des pauvres au cœur de la synodalité*, Paris, Éd. de l'Emmanuel, 2022. On trouvera en ligne un document pratique : *Entendre les voix des plus pauvres dans un processus synodal* : [servonslfraternite.net/boite-a-outils/entendre-les-voix-des-plus-pauvres-dans-un-processus-synodal](http://servonslfraternite.net/boite-a-outils/entendre-les-voix-des-plus-pauvres-dans-un-processus-synodal).

elles un véritable dialogue, il faut avancer en eau profonde, en nous éloignant des rivages sûrs et bien connus. Des expériences existent et montrent qu'il est possible d'initier une telle écoute\*. Elles posent au moins deux questions à nos conceptions de la synodalité. D'abord, quel est le véritable objectif d'un cheminement synodal ? Ensuite, comment faire dialoguer des voix situées très différemment au sein d'une même Église ?

## Quel est l'objectif d'un cheminement synodal ?

Les personnes en précarité sont différentes les unes des autres, leurs paroles ne sont pas unanimes, mais il y a quelques traits communs au dialogue avec elles. Retenons l'un des plus déstabilisants : les personnes très pauvres ne répondent pas à nos attentes. Elles partagent avec nous *leurs* convictions et, souvent, font entendre *leurs* questions. Ce faisant, elles « décalent » nos interrogations et nous décentrent de nos préoccupations, pour nous recentrer autrement.

Avec elles, les enjeux de gouvernance et d'autorité dans une Église sont rarement premiers, alors même qu'ils occupent une place considérable dans le travail synodal au sein de l'Église catholique – signe que des conversions profondes sont attendues dans ce domaine. Les personnes très précaires nous posent des questions encore plus fondamentales : celle du salut (est-il possible que nous soyons sauvés, et quand ?), celle de la fraternité (existe-t-il une fraternité plus forte que la misère, et où ?), celle de la présence de Dieu que, selon les situations, elles affirment de manière hautement paradoxale ou qu'elles questionnent avec détermination.

De la sorte, elles interrogent nos Églises sur leur adéquation avec l'évangile qu'elles proclament, sur leur ajustement au Christ qu'elles annoncent. Les questions d'autorité et de gouvernance s'en trouvent heureusement resituées : l'exercice de l'autorité dans une Église permet-il qu'accèdent au salut et à la fraternité les personnes qui en ont une telle soif et qui les cherchent au quotidien ? Leur chemin spirituel est-il reconnu et accompagné, ou plutôt ignoré voire méprisé ? Notre prière est-elle façonnée et lestée par un tel poids d'épreuves et d'angoisse, notre liturgie célèbre-t-elle l'espérance la plus vitale des très pauvres ?

Au fond, les plus pauvres interrogent nos Églises sur leur lien avec le royaume de Dieu : à quel point notre vie ecclésiale est-elle orientée vers le royaume et façonnée par son approche ? Les expériences de délibération synodale, d'écoute fraternelle, de discernement communautaire, trouvent ainsi leur véritable portée.

### Comment dialoguer avec les plus précaires ?

Un autre enjeu de l'inclusion des personnes les plus pauvres dans les processus synodaux réside dans l'articulation de leurs voix avec d'autres types de voix. Leur parole est souvent partielle, difficile à comprendre. Elle s'avère inattendue voire décapante, et peut provoquer une sorte de sidération. Dans beaucoup de leurs paroles, il y a quelque chose de prophétique : mais alors, qu'en faire ? Il arrive que l'on se contente d'écouter ce que disent des personnes en précarité, non sans une certaine admiration... avant de passer à autre chose.

Il n'est pas possible d'interpréter véritablement les paroles des plus précaires en leur absence. C'est pourquoi la synodalité nous engage à un véritable compagnonnage avec eux : il faut nous garder de les instrumentaliser momentanément afin de faire aboutir des processus qui ne les concerneraient pas vraiment. Un tel cheminement synodal suppose de s'appuyer sur les baptisés auxquels on reconnaît ce charisme de l'engagement aux côtés des plus pauvres : il leur revient de faciliter le recueil de la parole et son interprétation.

Il se pourrait que le pape François ait signalé un critère d'authentification dans son exhortation apostolique *La joie de l'Évangile* (§ 198). Après avoir dit combien l'écoute des pauvres est essentielle, il invite à « les mettre

au centre du cheminement de l'Église » et à « prêter nos voix à leurs combats ». Cette double attitude permet de vérifier que les plus pauvres trouvent réellement leur place dans le peuple de Dieu, et que la vie d'une Église s'ajuste à leur présence. Voilà qui est simultanément permis par une culture synodale de l'écoute, et nécessaire pour que le cheminement synodal soit authentique. ■

## Semaine de prière pour l'unité des chrétiens 2023

Vous pouvez commander notre numéro d'octobre 2022 dédié à la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, trouver les destinataires des collectes de cette Semaine ou bien commander ou télécharger l'affiche depuis notre site : [semainedepriere.unitedeschretiens.fr](http://semainedepriere.unitedeschretiens.fr)

CATHOLIQUES, PROTESTANTS, ORTHODOXES RÉUNIS



# La synodalité dans l'espace ecclésial orthodoxe : manifester la communion et dépasser l'autocéphalisme

Michel Stavrou présente l'approche orthodoxe de la synodalité, notamment par la doctrine de la *sobornost*. Selon cette dernière, l'autorité magistérielle de l'Église se situe à l'intérieur – et non pas au-dessus – de la vie de communion du corps ecclésial.

Par Michel STAVROU

Dans la perspective de l'Orient chrétien, la dimension synodale de l'Église apparaît comme une modalité de la catholicité ecclésiale : le fait de recevoir tous ensemble en un lieu la plénitude du Corps du Christ implique, de l'évêque aux simples fidèles, le partage du souci de maintenir et transmettre la vie, la doctrine et la discipline de l'Église, même si les responsabilités demeurent différenciées entre clercs et laïcs. Pour la plupart des théologiens orthodoxes, la synodalité n'est pas simplement une question formelle relative au mode de gouvernance de l'institution ecclésiale ; elle touche l'être même et l'éthos de l'Église et découle de la communion trinitaire. «La structure synodale de l'Église est un principe constitutif, d'origine divine, essentiel et irremplaçable.»<sup>1</sup>. La reviviscence de la conscience synodale est un motif important



© M. S.  
MICHEL STAVROU est professeur de théologie des dogmes et d'histoire de l'Église byzantine, doyen de l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge.

dans l'œuvre du grand théologien orthodoxe Nicolas Afanassieff, chacun devant trouver sa place et son rôle dans une communauté coordonnée et harmonieuse : «La conscience ecclésiale ancienne savait qu'il faut toujours être ensemble (*koiné pantes*) rassemblés dans un seul et même but (*épi to auto*). Actuellement nous ne sommes presque jamais ensemble mais chacun pour soi.»<sup>2</sup>.

Le fait que chez les Pères grecs le mot synode puisse désigner l'Église elle-même accreditte la thèse que les synodes seraient nés de l'expansion de l'assemblée eucharistique. Cette origine liturgique du synode peut expliquer sa dimension pneumatologique : toute réunion ecclésiale se fait en se confiant dans la grâce pentecostale de l'Esprit Saint. Comme l'ont montré les travaux d'Afanassieff, complétés par ceux du métropolitain de Pergame Jean Zizioulas, les témoignages de l'époque post-apostolique indiquent qu'en

chaque lieu la communauté chrétienne se rassemblait dans la synaxe (réunion) eucharistique comme l'Église de Dieu locale. Or cette synaxe était structurée et ordonnée : l'Église locale avait à sa tête un préséant, l'évêque qui présidait la célébration de l'Eucharistie, entouré d'un collège (*sunedrion*) de presbytres, des diacres et du peuple. C'est le niveau premier de la synodalité, auquel est associée une primauté. Les charismes de l'évêque (sacrements, enseignement, mission pastorale) focalisent sur une personne reconnue les dons reçus par le peuple de Dieu tout entier, porteur du sacerdoce royal et prophétique (1 Pi 2,9). La synodalité traduit donc la cohésion avec laquelle l'assemblée des baptisés est réunie, chacun des fidèles apportant le charisme ou le ministère qui lui est confié. Il s'agit là d'un don collectif reçu de l'Esprit Saint qui permet à la synaxe de partager la communion trinitaire.

En Orient, l'Église a toujours vécu non comme une structure monolithique centrée sur un unique siège apostolique, mais comme une communion entre divers regroupements d'Églises locales. L'Église orthodoxe actuelle, communion de 14 Églises autocéphales, demeure fidèle à ce paradigme, même si le témoignage de son unité est trop précaire au plan universel. Les théologiens orthodoxes soulignent aussi que la manifestation concrète de la synodalité au niveau local ou régional de l'Église laisse souvent à désirer<sup>3</sup>.

Historiquement, c'est la notion-clé de *sobornost* qui a fait apparaître en Russie autour des années 1840 une réflexion orthodoxe sur la synodalité et sur le mystère de l'Église. Philosophe et théologien laïc, Alexis Khomiakov, père du mouvement slavophile, a développé son ecclésiologie comme une sorte d'antidote face à la pesanteur et au hiérarchisme de l'Église impériale de son temps (rappelons que celle-ci avait été décapitée de son patriarcat par Pierre le Grand en 1721). Pour Khomiakov, l'Église n'est pas une simple institution. Étant animée par l'amour, la liberté et la communion, elle est le corps unique où l'on peut trouver le salut. *Sobornost* est le néologisme abstrait forgé par Khomiakov à partir de l'adjectif slavon *sobornaïa* utilisé dans le credo de Nicée-Constantinople pour traduire la 3<sup>e</sup> note – «catholique» – de l'Église. L'adjectif slavon *soborny*, vient de *sobor* (assemblée). La *sobornost* signifie donc à la fois la synodalité, l'unanimité, la symphonie, l'unité dans la pluralité et renvoie en partie à catholicité. Elle répond, chez Khomiakov,

**Autoportrait ▶ Alexis Khomiakov (1804-1860) est un théologien orthodoxe, philosophe et peintre russe, ayant développé une approche ecclésiologique allant à l'encontre du hiérarchisme de l'Église impériale de son temps.**



© Alexis Khomiakov

au désir de concilier l'unité du collectif et la liberté de l'individu. Pour le philosophe russe Nicolas Berdiaev, «la *sobornost* signifie un «esprit de communion» qui ignore à la fois toute sujétion à une autorité extérieure et tout isolement individualiste».

Selon la doctrine de la *sobornost*, l'autorité magistérielle de l'Église se situe à l'intérieur et non pas au-dessus de la vie de communion du corps ecclésial. Les Slavophiles s'appuient ici sur l'encyclique des patriarches orientaux envoyée en 1848 en réponse à l'encyclique unioniste du pape Pie IX : «Le dogme chrétien [...] est confié à la garde de la totalité du peuple de l'Église, qui est le corps du Christ. [...] Chez nous aucune innovation n'a pu être introduite ni par les patriarches ni par les conciles ; car chez nous, le défenseur de la religion est le corps même de l'Église, c'est-à-dire le peuple lui-même qui veut que son dogme religieux reste éternellement immuable et conforme à celui de ses Pères»<sup>4</sup>. Pour le métropolite de Moscou Philarète Drosdov (1782-1867), le mot *peuple* dans cette encyclique désigne «l'ensemble de la hiérarchie et des fidèles, constitué par ces éléments insé-

**La *sobornost* signifie à la fois la synodalité, l'unanimité, la symphonie, l'unité dans la pluralité et renvoie en partie à catholicité.**

parables et complémentaires du corps»<sup>5</sup>. Le peuple entier protège donc la vérité révélée, tandis que la définition appartient au collège épiscopal, mais tout chrétien conscient a le devoir, en cas de doutes fondés, de remettre en cause les formulations du magistère. La manière dont la vérité est sanctionnée par le collège épiscopal exige toujours un consensus ecclésial qui n'a rien de juridique. Même si la *sobornost* sera critiquée pour son caractère trop organique et impersonnel par les théologiens orthodoxes du xx<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, elle prône l'implication consciente de tous les membres du peuple de Dieu (et non des seuls clercs) avec leurs charismes particuliers dans la croissance de l'Église sous la guidance de l'Esprit Saint. C'est ce qui fut affirmé lors du concile d'aggiornamento de l'Église russe, le concile de Moscou de 1917-1918, malheureusement inachevé en raison de la révolution. Non seulement il rétablit le patriarcat et les structures synodales de l'Église, mais prit des mesures institutionnelles pour mettre en œuvre la synodalité dans l'administration des diocèses et des paroisses. Toutefois les mesures concernant les conseils diocésains n'ont jamais été appliquées en Russie, mais seulement dans la «diaspora»<sup>7</sup>.

Pour surmonter des obstacles historiques, comme la séparation, du xv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècles, entre un espace orthodoxe impérial russe et une orthodoxie du sud-est européen soumise au joug ottoman, le Patriarcat de Constantinople s'est efforcé au xx<sup>e</sup> siècle, surtout à partir des années 1960, de raviver la conscience synodale de l'orthodoxie au niveau mondial : c'est la dynamique «panorthodoxe». Sous l'impulsion du patriarche Athénagoras fut relancé le projet d'un grand concile panorthodoxe ; une série de rencontres préparatoires, notamment cinq Conférences panorthodoxes préconciliaires (de 1976 à 2015), furent organisées avec les représentants des 14 Églises autocéphales, ainsi que plusieurs synaxes rassemblant tous les primats orthodoxes, occasionnant autant de manifestations de la synodalité orthodoxe au niveau universel. Ce long processus de

plus d'un demi-siècle, qui a connu des hauts et des bas, a abouti au grand concile inter-orthodoxe de Crète réuni en juin 2016, semi-réussite et semi-échec puisque manquaient à l'appel quatre Églises autocéphales dont le Patriarcat de Moscou. Il s'agissait toutefois d'un premier et grand pas accompli vers une synodalité réellement panorthodoxe.

Il est intéressant de signaler que la question de la synodalité est actuellement au cœur du dialogue théologique officiel mené entre l'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe. Lors de sa 10<sup>e</sup> rencontre tenue en octobre 2007 à Ravenne, la Commission mixte internationale chargée de ce dialogue a publié un texte d'accord intitulé «Communion ecclésiale, conciliarité et autorité». Le document valorise l'équilibre entre les deux principes qui sont à l'œuvre dans la vie concrète de l'Église : celui de l'autorité ou primauté épiscopale, et celui de la conciliarité ou synodalité. Primauté et synodalité sont reconnues dans le document comme mutuellement interdépendantes (§ 43) et cela au niveau local, régional et universel. Nul doute que sur cette question, les deux Églises apparaissent comme complémentaires dans leurs aspirations. Tandis que l'Église romaine aspire à une reviviscence de la synodalité, l'Église orthodoxe a besoin de dépasser les dérives autocéphalistes et de manifester son unité au plan universel. La question du mode de mise en œuvre – ordinaire ou extraordinaire – des moyens nécessaires (bureau, réunions, synode suprapatriarcal ?) pour manifester à la fois la synodalité et l'unité au niveau universel reste une question ouverte et brûlante au sein de la communion orthodoxe. ■

## La *sobornost* prône l'implication consciente de tous les membres du peuple de Dieu (et non des seuls clercs).

- 1 L. J. PATSAVOS, «The synodal structure of the Orthodox Church», *St. Vladimir's Theological Quarterly* 39/1, 1995, p. 71-98, ici p. 73.
- 2 N. AFANASSIEFF, N., «Le Repas du Seigneur» [1952], *Contacts* 256, 4<sup>e</sup> trim. 2016, p. 448.
- 3 M. STAVROU, «Théologie et manifestation de la synodalité : un défi permanent pour l'Église», *Recherches de Science Religieuse*, 106/3, 2018, p. 403-420, ici p. 415-417.
- 4 *Encyclique de 1848*, § 17
- 5 EVDOKIMOV, P., «Les principaux courants de l'écclésiologie orthodoxe au xix<sup>e</sup> siècle», *Revue des sciences religieuses*, 34 (1960), p. 57-76, ici p. 68.
- 6 Cf. M. STAVROU, «Linéaments d'une théologie orthodoxe de la conciliarité», *Irenikon*, 76, 4<sup>e</sup> trim. 2003, p. 470-505.
- 7 Cf. «Comment vivre et partager la conciliarité ecclésiale ? : la réception du concile de Moscou (1917-1918)», *Contacts* 263, 3<sup>e</sup> trim. 2018 (272 p.) ; H. DESTIVELLE, *Le concile de Moscou (1917-1918)*, Paris, 2006.

# Les rendez-vous de la synodalité

Le père Etienne Grieu présente le processus synodal de l'Église catholique en cours, en esquissant ses bases théologiques et historiques. Il pose des questions décisives, y compris aux autres Églises.

**Par Étienne GRIEU**

La question de la synodalité est particulièrement d'actualité dans l'Église catholique, du fait du synode en cours. Il s'agit, comme le dit le document préparatoire, «de redécouvrir le visage et la forme d'une Église synodale où chacun a quelque chose à apprendre. Le Peuple fidèle, le collègue épiscopal, l'évêque de Rome, chacun à l'écoute des autres et tous à l'écoute de l'Esprit Saint, l'Esprit de Vérité, pour savoir ce qu'il dit aux Églises»<sup>1</sup>. Voilà une très belle manière de présenter la synodalité, comme une dynamique qui concerne tous les chrétiens, et les invite à apprendre les uns des autres. Le même texte donne une définition plus précise de la synodalité : «la synodalité est bien plus que la célébration de rencontres ecclésiales et d'assemblées d'évêques, ou qu'une question de simple organisation interne à l'Église ; elle désigne le *'modus vivendi'* et *'operandi'* spécifique de l'Église Peuple de Dieu qui manifeste et réalise concrètement sa communion en cheminant ensemble, en se rassemblant en assemblée et par la participation active de tous ses membres à sa mission évangélisatrice. Ainsi s'imbriquent ce qui constitue les piliers d'une Église synodale : communion, participation et mission»<sup>2</sup>.

Beaucoup plus qu'un simple processus qui s'étale sur deux ans, c'est donc la manière de vivre en Église qui est sur la sellette. Et sans doute faut-il mettre cela en perspec-



**LE PÈRE ÉTIENNE GRIEU est jésuite, recteur du Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris.**

tive avec l'événement du concile Vatican II. On a affaire ici à une étape majeure dans la réception de ce concile.

Il faut reconnaître que l'Église catholique est passée par une phase de son histoire (de la fin du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle) où sa dimension synodale a été minorée. Que nous est-il donc arrivé, pour que nous ayons aujourd'hui à redécouvrir celle-ci ?

On a assisté, dans l'histoire de l'Église, à une sorte de séparation entre les clercs et les laïcs. Des facteurs culturels ont joué : la langue latine qui était celle de l'Église échappait à une large partie de la population. Des raisons politiques également : le souci de soustraire l'Église à l'influence des princes et des rois. Mais cela a débouché sur une perte de confiance dans les capacités des fidèles à apporter leur contribution pour le travail de discernement qui concerne l'Église. L'insistance sur sa dimension hiérarchique a conduit à reporter cette responsabilité sur les seuls clercs, avec à leur tête la figure du pape qui a pris beaucoup d'importance. C'est ici la gouvernance de l'Église qui est en cause.

Aux premiers facteurs explicatifs invoqués, d'ordre culturel ou politique, il faut, je crois, ajouter des éléments théologiques : à partir de la fin du Moyen Âge, nous en sommes venus à penser de plus en plus le salut (et donc la vie chrétienne) d'un point de vue individuel. Il est plus difficile de faire vivre une Église synodale – où chacun a

conscience qu'il a besoin des autres – quand l'itinéraire vers Dieu est pensé avant tout comme une affaire personnelle. Corollaire : l'Esprit Saint a tendance à être relégué dans l'ombre et l'Église est appréhendée souvent d'abord à partir de sa dimension juridique, et moins comme fraternité et communion.

Le concile Vatican II remet en valeur la dimension plus que personnelle de la vie chrétienne, notamment dans le chap. II de *Lumen Gentium* (la constitution dogmatique sur l'Église), lorsqu'il a recours au vocabulaire de «peuple de Dieu» pour désigner l'Église, lorsqu'il souligne l'importance du sacerdoce commun des fidèles, et lorsqu'il fait crédit aux fidèles («des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs» LG12) du *sensus fidei*. Par ailleurs, il se trouve qu'au xx<sup>e</sup> siècle des théologiens avaient remis en valeur la notion de corps pour penser l'Église, ce qui permettait de retrouver le lien entre la personne du Christ, l'Église, la communion des saints où chaque fidèle est attendu, et la célébration des sacrements. Il y a donc des outils théologiques pour penser une Église synodale où les relations, les liens entre les croyants et vis-à-vis de tous leurs frères et sœurs participent du tissage du corps du Christ, où la création sera réconciliée.

Depuis le concile Vatican II, des pas importants ont été effectués (création des conférences épiscopales, célébration de nombreux synodes diocésains, possibilité – peu utilisée – de tenir des conciles régionaux, forme nouvelle prise par les synodes des évêques, avec désormais une large consultation des fidèles) ; mais plus qu'une série de dispositifs à mettre en place, ce qui est en cause aujourd'hui, c'est la culture même de l'Église catholique. Allons-nous aller vers une conscience ecclésiale, où chacun se sait attendu, appelé à participer aux discernements sur la communauté chrétienne et sa mission ? Voilà un changement profond par rapport à la manière de se penser catholique d'il y a six ou sept décennies.

Quand on se demande ce qui peut freiner le chemin vers une telle Église synodale, dans le contexte catholique actuel, trois éléments me viennent : nos représentations ont la vie dure, et l'on ne se défait pas facilement de ce cléricisme qui a habitué les fidèles laïcs au silence. Mais un deuxième danger menace aussi le processus synodal, qui consisterait à penser la synodalité en termes essentiellement politiques, comme espace d'affrontement entre courants et sensibilités ecclésiales différentes. Dans la culture



▲ **La présente contribution, ainsi que celle du professeur Birmelé, ont été présentées le 13 octobre 2022 lors d'une soirée-débat « La synodalité : quels enjeux pour la communion des Églises ? » organisée par la chaire de théologie œcuménique du Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris. Cette dernière propose des cours et séminaires œcuméniques en ligne et en présentiel. La prochaine soirée-débat aura lieu le 11 mai 2023 sur le thème : « Les Églises en dialogue avec le judaïsme : bilan et perspectives ».**

catholique, une telle vision de la synodalité fait épouvantail. Et c'est peut-être aussi cette méfiance vis-à-vis d'une synodalité seulement politique qui explique que les jeunes catholiques de profil plutôt classique se sont très peu mobilisés dans la phase de consultation du synode. Sans doute craignent-ils que cette insistance sur la synodalité n'apporte rien de bon à l'Église, si cela revient à instituer des lieux pour simplement gérer les différents et les conflits. Le Document Préparatoire au synode est conscient de cette difficulté quand il mentionne : « la consultation du Peuple de Dieu n'entraîne pas que l'on se comporte à l'intérieur de l'Église selon des dynamiques propres à la démocratie, basées sur le principe de la majorité, car à la base de la participation à tout processus synodal se trouve la passion partagée pour la mission commune de l'évangélisation et non pas la représentation d'intérêts en conflit »<sup>3</sup>. À partir de là j'ai envie de poser une question aux membres des autres Églises : comment vivez-vous la dimension politique de la synodalité ? Dès l'instant qu'il y a synodalité, il y a une dimension politique qui entre en jeu ; mais comment faire pour que ce ne soit pas elle qui donne le la, de sorte que la gouvernance de l'Église serait ramenée à des jeux d'équilibre entre tendances qui s'affrontent et font des compromis ?

Troisième point qui peut entraîner une critique de la notion même de synodalité, c'est la crainte qu'on aille vers une Église pensée de part en part comme communion, au détriment de sa dimension hiérarchique. Or dans la compréhension théologique qu'on peut en avoir, celle-ci intervient non pas comme un style de gouvernement autoritaire et descendant, mais comme une manière de signifier que l'Église se reçoit de l'appel de Dieu. Les ministres ordonnés sont là pour rendre sensible cet appel (ce qui ne veut pas dire qu'ils soient identifiés avec lui – même s'il faut reconnaître qu'il y a ici un risque toujours possible). À partir de là,

J'aurais encore envie de poser une question aux autres Églises : comment faites-vous, de votre côté, pour combiner cette dimension horizontale de la communion avec la symbolique verticale d'une communauté qui se reçoit d'un autre que d'elle-même ?

Dernière remarque : toutes les Églises, sur cette question de la synodalité ont un rendez-vous, qui pourrait nous aider à retrouver les chemins de l'unité. C'est le rendez-vous avec ceux qui dans nos sociétés, n'ont pas accès à la parole, ceux dont on n'attend jamais l'avis, ceux qui ne comptent pas. Ce sont tous ceux qui sont considérés comme guère pertinents pour participer à tout ce que nous sommes en train d'échafauder. Ce sont les pauvres, les personnes marquées par le handicap, les personnes en souffrance psychique, les tout petits, les personnes très âgées et qui sont sans force, ce sont aussi les étrangers, ceux qui ne maîtrisent pas les codes que nous manions habituellement. Une Église peut-elle se prétendre synodale dans l'oubli de ces personnes ? Et ne faisons-nous pas preuve de beaucoup de légèreté quand nous pen-

sons qu'elles n'ont rien à dire ? Une Église synodale, du coup, c'est une Église qui pense d'abord à ceux qu'on n'entend jamais et qui se met en marche et cherche les moyens pour que ceux-ci puissent être entendus (et cela demande beaucoup d'énergie).

Quand nous prenons au sérieux ces rendez-vous, nous sommes presque toujours reconduits à l'essentiel. Toutes nos disputes, petites ou grandes, sont relativisées, car il y a là des êtres dont l'existence même ne tient qu'à un fil. Cela nous place devant une urgence, celle de la vie ou de la mort, du choix de la vie ou de l'abandon aux portes de la mort. C'est une urgence qui a une coloration pascale. Il y a ici pour les Églises, un chemin pour être ensemble reconduites vers le Christ qui nous donne rendez-vous depuis la Pâque de ceux qui ne comptent pas, cette Pâque qu'il a tout entière faite sienne. ■

1 Document Préparatoire, § 15.

2 *Ibid.*, § 10.

3 *Ibid.*, § 14.

## Dialogue œcuménique et vie des Églises : les enjeux de la réception

THEOLOGICUM  
Centre de Théologie et de Sciences Religieuses  
ISEO - INSTITUT SUPÉRIEUR  
D'ÉTUDES ŒCUMÉNIQUES

ICP  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

### Dialogue œcuménique et vie des Églises : les enjeux de la réception

Colloque des Facultés  
22-24 MARS 2023

Institut Catholique de Paris  
74 rue de Vaugirard, 75006 Paris  
Colloque accessible en présentiel et en distanciel  
Sur inscription. Ouverture de la billetterie le 12.12.2022  
[icp.fr/theologicum](http://icp.fr/theologicum)

L'institut supérieur d'études œcuméniques [ISEO] (Theologicum), l'Institut protestant de théologie et l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge proposent du 22 au 24 mars 2023 leur colloque annuel en présentiel et à distance, dont voici un bref aperçu.

Devenue une discipline à part entière, la théologie œcuménique a acquis une technicité propre, au risque d'être mal comprise par les non-spécialistes. La soupçonnant de construire des compromis hasardeux et relativistes, beaucoup s'en défient sans la comprendre véritablement. En quoi les publications œcuméniques intègrent-elles cette difficulté ? Comment préparent-elles une réception en bonne part ? Faut-il questionner pour cette raison les processus de leur élaboration ?

En procédant à un état des lieux des forces et des faiblesses de la réception, avec des spécialistes représentatifs de la variété des temps et des lieux, ce colloque apportera une clarification aux questions cruciales suivantes : pourquoi le travail de la théologie œcuménique doit-il être reçu ? De quelle manière ? Sur quelles nouvelles pistes s'engager aujourd'hui ?

### Renseignements et inscriptions :

Tél. 01 44 39 52 56

[iseo.theologicum@icp.fr](mailto:iseo.theologicum@icp.fr)

[icp.fr/theologicum](http://icp.fr/theologicum)

# La synodalité : un point de vue anglican

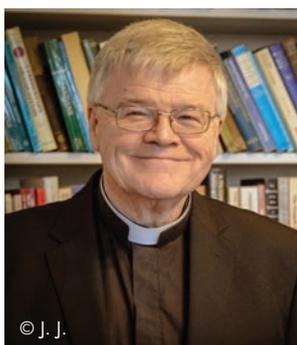
Le révérend Jeffrey John présente la synodalité, en s'appuyant sur le paradigme de la démocratie : « le pire système de gouvernement – à l'exception de tous les autres ».

Par Jeffrey JOHN

**W**inston Churchill fit remarquer que la démocratie est le pire système de gouvernement - à l'exception de tous les autres. Je dirais la même chose de la synodalité telle qu'elle fonctionne dans mon Église, l'Église d'Angleterre. Le système synodal est lourd, lent et coûteux en temps et en argent. Mais, en tant que forme relativement démocratique de gouvernement ecclésial, il vaut probablement mieux que tous les autres.

Comme tout le monde le sait, l'anglicanisme est extrêmement élastique, surtout en Angleterre. Il permet d'inclure toute la gamme des opinions selon deux axes : l'axe protestant - catholique, ainsi que l'axe libéral - conservateur. Les non-anglicans sont souvent frustrés par cette diversité, trouvant difficile de cerner ce que croient réellement les membres de cette Église. Même quand on lit nos déclarations et nos liturgies officielles, on trouve souvent qu'elles sont écrites délibérément de manière ambiguë. C'est un vrai problème pour nos partenaires œcuméniques. Avec quelle version de l'anglicanisme doit-on s'engager ? Même à Paris, il y a deux églises anglicanes, dont les formes de culte sont tout à fait différentes et, dans une certaine mesure, les doctrines sont différentes aussi.

Le système synodal de l'Église d'Angleterre sert à créer une unité institutionnelle à partir de cette remarquable diversité doctri-



LE RÉVÉREND JEFFREY JOHN est prêtre de l'église anglicane Saint-Georges à Paris.

nale. Il oblige toutes les différentes factions de l'Église – évangélique, catholique, libérale et conservatrice – à communiquer entre elles pour essayer de s'entendre. Lorsqu'il s'agit de questions qui menacent l'unité de l'Église – par exemple l'ordination des femmes ou l'acceptation des relations homosexuelles – le processus synodique garantit que chacun ait son mot à dire. Il pousse chacun à trouver une conclusion qui respecte toutes les consciences, et qui permette à chacun de rester dans l'Église.

Non moins important, la structure synodale garantit que les laïcs soient impliqués dans la prise de décision de l'Église à tous les niveaux. Les évêques et les prêtres ne peuvent pas prendre des décisions pour l'Église sans l'accord des laïcs. Un slogan préféré pour décrire la gestion de l'Église d'Angleterre est qu'elle est « dirigée par les évêques et gouvernée par les synodes » (*episcopally led and synodically governed*). Autrement dit, les évêques (et dans une moindre mesure le clergé) font office de porte-parole et sont censés fournir l'inspiration et le leadership, mais lorsque des questions débattues surgissent, le pouvoir de décision appartient en principe à l'Église entière.

La structure synodale opère à trois niveaux différents.

Le Synode Local (*Deanery Synod*) réunit les représentants d'un petit nombre de paroisses - généralement une quinzaine. Il y a un président ecclésiastique, le doyen rural,

qui est élu par le clergé, ainsi qu'un président laïc qui est élu par les représentants laïcs des paroisses. Ce synode discute des questions d'intérêt local et aide à allouer les ressources disponibles aux différentes églises.

Le Synode Diocésain (*Diocesan Synod*) est présidé par l'évêque du diocèse et se compose de membres élus du clergé et de laïcs, et comprend aussi les évêques auxiliaires et les principaux agents administratifs du diocèse. Il approuve le budget diocésain, décide de la politique diocésaine et peut également adopter des motions à décider par le Synode Général. Par exemple, la décision d'ordonner des femmes prêtres a commencé par une motion du synode du diocèse de Southwark (Londres du Sud).

Le Synode Général (*General Synod*) est le synode national - le parlement de l'Église, pour ainsi dire. Il se compose des 44 évêques diocésains ; de 180 membres du clergé ; et du même nombre de laïcs élus de tous les diocèses d'Angleterre (plus le Diocèse d'Europe!). Il y a aussi dix représentants œcuméniques d'autres Églises chrétiennes. Le Synode Général examine et approuve la législation affectant l'ensemble de l'Église d'Angleterre, formule de nouvelles formes de culte, débat de questions d'importance nationale et internationale et approuve le budget annuel pour le travail de l'Église au niveau national.

En principe le système synodique, opérant aux trois niveaux - local, diocésain et national - assure la représentation maximale de toutes sortes d'anglicans. En pratique, il existe certaines limites. La critique la plus sérieuse est peut-être que les élus laïcs ne sont pas suffisamment typiques des membres de l'Église. Parce que le Synode Général tient ses réunions résidentielles en semaine deux ou trois fois par an, il est difficile pour ceux qui travaillent d'y assister. Donc la plupart des élus laïcs sont plus âgés, retraités et généralement mieux lotis que la moyenne, et leurs opinions sont généralement plus conservatrices que celles des personnes qu'ils représentent.

Le fonctionnement du Synode Général peut aussi sembler lent et lourd. Parce qu'il ne se réunit que deux ou trois fois par an le Synode a du mal à traiter efficacement les questions contemporaines, les débats ont l'air de ne plus être à la page. De plus, si certaines questions menacent de semer trop la discorde, les évêques ont le droit d'en

retenir ou ralentir la discussion. Par conséquent, bien que le Parlement britannique ait légalisé le mariage homosexuel en 2014, et que, depuis lors, de nombreux membres du Synode aient demandé de discuter la célébration de ces mariages par l'Église, la discussion n'a été autorisée que pour juillet 2023.

À côté du Synode Général, il existe un autre organe, créé par l'archevêque George Carey en 1999, appelé le Conseil des Archevêques. Il comprend un certain nombre de membres élus du Synode Général, mais il fonctionne de manière indépendante en tant qu'organe consultatif des deux arche-

## En ce qui concerne la synodalité dans son ensemble, y a-t-il une meilleure alternative ?

**(\*) Sauvegarde (*safeguarding*)** : protection des personnes vulnérables.

vêques (Canterbury et York). Les critiques y voient une tentative de la part des archevêques de déresponsabiliser le Synode Général et de contourner le processus démocratique. Parce que le Conseil des Archevêques s'est vu récemment confier la responsabilité de la sauvegarde (*safeguarding*) \* dans l'Église, il a été particulièrement jugé pour ne pas avoir mis en place un organe véritablement indépendant chargé d'enquêter sur les plaintes concernant les abus.

Évidemment le système synodal de l'Église d'Angleterre est loin d'être parfait et reçoit de nombreuses critiques. Toute une série d'améliorations sont sans aucun doute souhaitables. Mais en ce qui concerne la synodalité dans son ensemble, y a-t-il une meilleure alternative ? Malgré tous ses défauts, il me paraît qu'une forme ou une autre de ce système est indispensable pour assurer la pleine participation des laïcs à la prise de décision, et pour permettre à l'Église de créer une cohérence à partir d'une telle diversité de points de vue. J'en reviens à la sagesse de Winston Churchill. La synodalité est le pire type de gouvernement d'Église. À l'exception de tous les autres. ■

# La synodalité dans les Églises de la Réforme\*

Parcourant cinq siècles d'histoire, André Birmelé interroge la genèse et le développement des modèles synodaux, leur mise en pratique aujourd'hui et les défis œcuméniques qui en découlent.

**Par André BIRMELE**

**L**a synodalité est un marqueur majeur des Églises de la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est la manière dont s'y exerce l'autorité. Le synode est le lieu de l'*episkopè*, de la direction de l'Église. Celle-ci advient de manière collégiale, communautaire et personnelle. Elle est, dans les traditions luthériennes et réformées, la traduction de convictions théologiques fondamentales.

## 1. Une démarche ecclésiale dans le contexte politique du XVI<sup>e</sup> siècle

Géographiquement la Réforme se développe en premier lieu en Suisse et en Allemagne. La Suisse connaissait déjà une structure cantonale. La réforme de l'Église s'inscrivait dans ce contexte et il relevait de l'évidence que les instances civiles cantonales étaient tout naturellement associées à la direction de l'Église.

La situation allemande était conditionnée par l'appartenance de ce pays au Saint Empire Romain Germanique. L'empereur était aussi roi d'Espagne et résidait dans ce pays. Par souci de maintenir l'unité de l'empire, il permettait un certain fédéralisme et laissait un grand espace aux princes et ducs régionaux allemands ainsi qu'aux diverses villes libres. Que les magistrats et responsables politiques soient impliqués dans l'organisation de l'Église relevait de l'évidence. Ces laïcs participaient aux décisions concernant l'Église même s'il serait anachronique



**ANDRÉ BIRMELE** est pasteur, théologien, spécialiste du dialogue œcuménique. Il nous a accordé un entretien en juillet 2021, publié dans le numéro 203 de la revue.

(\*) Cette contribution a été présentée le 13 octobre 2022 lors d'une soirée-débat « La synodalité : quels enjeux pour la communion des Églises ? », organisée par la Chaire de théologie œcuménique du Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris.

de parler d'une réelle implication directe des chrétiens de la base. L'empereur espagnol accepta cette évolution et ne refusa pas la *Confession d'Augsbourg* présentée par les princes luthériens allemands lors de la diète de 1530, une confession qui après l'énoncé des convictions de foi demande la tenue d'un concile général afin de revenir aux fondamentaux de l'Écriture et de mettre un terme aux divers abus nés de la confusion du pouvoir des évêques et du pape d'une part et de la direction politique des États de l'autre. La Réforme se plaçait du côté du courant conciliariste qui avait marqué la situation de l'Église occidentale depuis des siècles en demandant que l'autorité du concile s'impose au pape.

Il en ira différemment des pays où le pouvoir politique était ouvertement opposé à la Réforme, comme ce fut le cas en France. Le premier synode de l'Église réformée qui se tint en 1559 à Paris sera le premier à inclure des paroissiens non responsables politiques. Il s'inspira cependant largement de ce qui se fit alors à Genève, la ville de Calvin. Il adopta en particulier une confession de foi écrite par Calvin et qui devint par la suite la *Confession de foi de La Rochelle* déterminante pour la tradition réformée française des siècles suivants.

Cette évolution correspondait aux choix ecclésiologiques fondamentaux chers à la Réforme. Cette évolution traduisait essentiellement un double souci théologique :

une compréhension renouvelée de ce qu'est l'Église et l'insistance sur le sacerdoce de tous les croyants baptisés.

a) La compréhension de l'Église comme donnée et objet de la foi est essentielle pour les réformateurs. «Partout où nous voyons la Parole de Dieu être purement prêchée et écoutée, les sacrements être administrés selon l'institution de Christ, là il ne faut douter nullement qu'il y ait Église»<sup>1</sup>. Cette définition de l'Église de la première édition de l'IRC en 1536 est proche de celle donnée par l'article 7 de la *Confession d'Augsbourg* de 1530, la confession de foi luthérienne<sup>2</sup>. L'Église est le lieu et le moment où Parole et Sacrements adviennent. Ces moyens de grâce justifient le croyant individuellement et l'insèrent simultanément dans la communion de l'Église, qui est une donnée de la foi, une dimension majeure du plan de salut que Dieu a conçu pour toute l'humanité. Elle est instituée par Dieu et est, pour reprendre l'expression de Cyprien «la mère des croyants»<sup>3</sup>. Cette affirmation vaut pour l'Église du Christ qu'il convient cependant de ne pas confondre avec des formes ecclésiales particulières. Ce faisant Calvin introduit, tout comme Luther et Zwingli, une distinction importante, celle entre l'Église du Christ et l'Église qui a une visibilité sociale en ce temps, cette visibilité n'est en rien négative. Elle est même essentielle. Ce n'est que dans cette Église visible que nous avons part à l'Église invisible de Dieu.

Pour que l'Église puisse incarner en ce temps, il est nécessaire que cette Église visible se dote de structures appropriées nécessaires à son organisation qui assurent sa pérennité, corrigent ses erreurs et la maintiennent dans la fidélité de la foi. C'est à cette fin que des assemblées synodales sont essentielles. Les synodes sont des structures avant-dernières nécessaires sans relever pour autant de l'être de l'Église, objet de la foi. Prises par des croyants les décisions synodales peuvent être sujettes à des erreurs qu'un synode ultérieur sera amené à corriger. La composition et les modalités de fonctionnement des synodes peuvent varier d'un lieu à un autre, d'une époque à une autre. Dans cette légitime diversité, l'unité des Églises est donnée par la communion dans la Parole et les Sacrements et non par une structure unique. L'article 7 de la *Confession d'Augsbourg* affirme dès 1530 que pareille communion est nécessaire et

## Ce n'est que dans cette Église visible que nous avons part à l'Église invisible de Dieu.

suffisante pour l'unité. Dès lors que l'on perçoit dans l'«autre» Église la célébration authentique de la Parole et des Sacrements (les *symbola*) il n'y a plus lieu de douter que cette Église est l'*una, sancta, catholica et apostolica ecclesia* qui transcende les temps et les lieux. Ainsi l'Église une et indivisible du Christ s'incarne en ce temps sous des formes visibles sans qu'aucune de ces formes, tout en se sachant elle-même pleinement Église, ne puisse prétendre être la seule Église véritable.

b) A propos de la composition des synodes, les traditions luthériennes et réformées rappellent leur attachement au «sacerdoce universel de tous les baptisés».

Le ministère de l'Église est constitutif pour cette dernière. Il est donné et institué par Dieu. Sa tâche est d'accomplir la mission de Dieu en ce monde à la fois par la célébration de la Parole et des Sacrements et par le témoignage en ce monde et le service du prochain. Il ne saurait y avoir Église sans ce ministère. La direction de l'Église fait partie du ministère de l'Église. Toute la communauté des baptisés a part à ce ministère. Les formes que prend ce ministère confié à toute la communauté diffèrent. Que ce ministère s'exerce en premier lieu sous la triple forme connue évêque, presbytre et diacre est un acquis pour la Réforme. Ce triptyque est cependant, lui aussi, de droit humain et non de droit divin. Il est important pour l'Église – et est exercé dans toutes les Églises de la Réforme – mais n'est pas une institution divine qui permettrait aussi de justifier une hiérarchie au sein de l'Église.

Il y a certes dans l'Église des ministères plus indispensables que les autres, en particulier celui du pasteur garant de l'unité de la communauté locale et chargé de la prédication de la Parole et la célébration des Sacrements, ou même celui du pasteur des pasteurs (évêque ou surintendant). L'ordination à ces ministères ne confère cependant pas au ministre une capacité particulière qui le distinguerait des autres baptisés. Tous les

croissants ont par leur baptême une même capacité, ils n'ont pas pour autant le même mandat. L'exercice d'un ministère exige une formation et un mandat de l'Église. Ceci vaut en premier lieu pour le ministère pastoral conféré par ordination.

Cette notion de mandat est déterminante pour la composition des synodes. Y sont mandatés des clercs et aussi des laïcs, chacun dans la responsabilité qui lui est reconnue. Il ne s'agit donc pas d'assemblées où n'importe quel baptisé est appelé à siéger. Elles comprennent des collègues dont les compositions sont réglées avec soin par la constitution de chaque Église. La participation aux synodes ne saurait être limitée aux seuls ministres ordonnés, même si en divers lieux des assemblées de pasteurs sont consciemment instituées ou maintenues. Ces dernières ne prennent cependant les décisions concernant l'ensemble de la vie de l'Église que lors de synodes qui comprennent donc aussi des laïcs, représentants directement élus par les communautés locales. La parité est variable selon le temps et le lieu. En monde réformé on maintient généralement un certain équilibre entre clercs et laïcs, en milieu luthérien le nombre de laïcs dépasse souvent le nombre des clercs, une situation sur laquelle nous reviendrons.

Cette composition du synode aujourd'hui courante n'était pas immédiatement celle du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans un premier temps les laïcs étaient essentiellement les princes, les magistrats et les notables des régions et des villes concernées.

## 2. Les tâches du synode

Les tâches et les références des synodes sont exprimées dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Tout en étant précisées par la suite, elles demeurent les mêmes jusqu'à ce jour. Elles concernent essentiellement quatre domaines : a) la doctrine, b) le culte, la liturgie et la catéchèse, c) la constitution ecclésiastique, et d) l'organisation ecclésiastique.

a) Les Écritures Saintes sont la référence évidente pour les synodes. Dans la foulée de la découverte de l'imprimerie et de la traduc-

tion de la Bible en langue vernaculaire, l'Écriture retrouve une place majeure au XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est au centre de toute démarche synodale, la référence contre toute forme d'hérésie et le seul critère pour toute décision doctrinale. À une époque où l'interprétation littéraliste est courante, les réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle sont déjà conscients qu'en tant que simple recueil de textes, l'Écriture n'est pas directement l'Évangile de Jésus-Christ, dont vivent la foi et l'Église. Seul le message libérateur du salut révélé par le Saint-Esprit est Évangile. Ce message est le « centre de l'Écriture » à partir duquel doivent être comprises dans la force de l'Esprit Saint toutes les affirmations de la Bible. C'est à partir des Écritures que le synode définit les orientations théologiques aujourd'hui nécessaires tant au niveau doctrinal qu'à celui des prises de position dans le domaine sociétal contemporain.

Pour ce faire, les synodes du XVI<sup>e</sup> siècle se réfèrent aux confessions de foi, celles des premiers siècles et celles de leur siècle (*Confession d'Augsbourg*, *Confession de La Rochelle* etc.). Ces confessions demeurent jusqu'à aujourd'hui la référence, même si elles doivent, elles-mêmes, être interprétées, actualisées voire augmentées dans de nouveaux contextes, une simple reprise de textes historiques étant insuffisante voire fautive dans un contexte fondamentalement autre. Ce débat herméneutique est aujourd'hui une des tâches majeures des synodes. Une décision synodale, aussi en matière doctrinale, n'est pas infaillible. Un prochain synode peut l'amender voire la corriger.

Il faut ajouter que la confession de foi de référence ne saurait être modifiée en luthéranisme. En monde réformé seule une décision synodale à une majorité qualifiée permet de modifier les textes de référence<sup>4</sup>.

b) La seconde tâche majeure du synode concerne la vie culturelle et catéchétique de l'Église. Vu l'importance de la célébration de la Parole et des Sacrements comme pivot de toute vie ecclésiale il est nécessaire d'élaborer et d'approuver l'ordre du culte (la liturgie) et toute célébration de l'Église. Il s'agit de veiller à une liturgie uniforme pour l'ensemble du territoire. Luther avait tout simplement repris l'ordre de la messe latine qu'il avait traduit en langue vernaculaire, la tradition réformée l'adaptant davantage aux circonstances locales mais se référant largement au culte célébré par Calvin à Genève. Les synodes ont pour mission de veiller à la liturgie appropriée et conforme à l'époque.

**Tous les croyants ont par leur baptême une même capacité, ils n'ont pas pour autant le même mandat.**

La célébration du culte et la conduite de la communauté locale demandent des ministres appropriés. Le synode veille à la formation de ces derniers, fixe les exigences déontologiques et les conditions de leur embauche (voire si nécessaire de leur exclusion). Un ministre n'est pas ordonné pour être pasteur d'un lieu. Il est pasteur de l'Église du Christ et envoyé par le synode dans une communauté locale.

Il en va de même pour le catéchisme de l'Église qui ne saurait différer d'une communauté locale à l'autre. Le synode arrête pour cette raison le catéchisme en usage dans son territoire. Après plus de quatre siècles où l'on enseignait sans modification le catéchisme en usage depuis la Réforme, la situation a changé et de nouvelles formes catéchétiques sont aujourd'hui requises. Les synodes s'efforcent généralement de montrer la conformité des nouveaux catéchismes avec les catéchismes originels de leur tradition.

c) Un troisième domaine est celui de la constitution ecclésiastique. La Réforme, en particulier calvinienne, parle de « discipline », un terme aujourd'hui délicat vu l'usage courant de ce mot. En approuvant une « discipline » (littéralement vie du disciple) dès le premier synode tenu à Paris en 1559 les Églises réformées de France ne voulaient pas se doter d'une administration bureaucratique mais d'une discipline spirituelle, d'une constitution ecclésiastique, sur la base de laquelle les pasteurs s'engagent lors de leur ordination tout comme ils le font vis-à-vis des confessions de foi. Cette constitution ne traite pas seulement du ministère des pasteurs mais de la discipline spirituelle de tout baptisé, de tout ancien, de tout responsable régional, de toute communauté relevant de la responsabilité du synode.

Une constitution qui règle la vie de l'Église, gère son unité et définit l'exercice de l'autorité en son sein est absolument nécessaire. Elle appartient au *bene esse* (bien être) de l'Église. Elle ne relève pas de la même nécessité que la célébration authentique de la Parole et des Sacrements. Néanmoins même une donnée relevant du *bene esse* est indispensable. Aucune Église ne peut se passer de ce qui permet son *bene esse*. Une constitution ecclésiale est utile dans le meilleur sens de ce terme. Il revient au synode de l'amender, de la corriger ou de l'étendre lors de ses sessions. Jusqu'à nos jours il ne se passe guère une réunion synodale sans que des questions de « discipline » ne soient à son ordre du jour.

## Une constitution qui règle la vie de l'Église, gère son unité et définit l'exercice de l'autorité en son sein est absolument nécessaire.

d) La quatrième tâche du synode est celle de gérer la vie quotidienne de l'Église. Les points abordés vont des pratiques organisationnelles aux questions financières, des modalités des élections à la gestion des biens immobiliers. Cette énumération n'est pas exhaustive. Toute question organisationnelle importante pour la vie quotidienne des Églises et qui doit être réglée au niveau régional entre dans ce domaine.

### 3. Les pratiques synodales contemporaines

Nous nous concentrons sur les deux modèles mis en œuvre dans la tradition réformée d'une part, la tradition luthérienne de l'autre, cette dernière étant proche de celle pratiquée dans la communion anglicane. Ces familles ont le souci d'une réalité ecclésiale dépassant la communauté locale. Le synode est régional et généralement national. Les communautés locales, les paroisses, se conforment à des décisions qui sont prises à un autre niveau que le leur. Le souci est celui de l'Église universelle dépassant toujours le temps et le lieu.

Il en va différemment des Églises de type congrégationaliste souvent qualifiées, elles aussi, de protestantes. Dans leur cas une instance supra-locale ne saurait être déterminante. Le lieu d'autorité est la communauté locale. On y prône généralement une compréhension fondamentaliste du texte de l'Écriture dont l'autorité s'impose. Toute autre instance n'est donc que relative.

Les modèles courants dans les familles réformées et luthériennes sont de deux types.

#### a) Le modèle presbytérien-synodal :

Le modèle presbytérien synodal caractérise la tradition réformée. Il reprend le modèle calvinien de 1559 avec trois niveaux d'assemblées. Les paroisses mandatent leur(s) délégué(s) et leur pasteur pour les représenter au synode régional qui de son côté délègue des représentants au synode national, l'instance dernière dont les décisions s'imposent à l'ensemble de l'Église. Le synode national

institue un conseil national présidé par un pasteur et en charge de la conduite de l'Église entre les synodes. Les ministres dépendent directement de l'union nationale et non des communautés locales dont ils ont la charge. Ce fonctionnement est caractéristique pour bien des Églises réformées (Pays-Bas, Écosse), il est le modèle mis en œuvre par les Églises réformées françaises en particulier l'Église réformée de France (ERF) et sera préservé lors de la création de l'ÉPUdF (l'Église protestante unie de France, union des Églises réformée et luthérienne française née en 2013).

Ce modèle de gouvernement d'Église confère un caractère collégial à l'exercice de l'autorité, il accorde la même importance aux ministres ordonnés et aux laïcs et comprend toute communauté locale comme étant pleinement Église. À travers des élections et des délégations, chaque paroisse est directement associée aux processus décisionnels, un fonctionnement « du bas vers le haut » complété par le fonctionnement inverse une fois la décision synodale prise.

Le gouvernement de l'Église est ainsi dévolu à des niveaux successifs d'assemblées délibérantes. Il a la force et les faiblesses de tout régime démocratique. Les divers niveaux fonctionnent cependant comme des filtres permettant d'éviter des décisions trop rapides ou trop extrêmes. En outre les statuts du synode précisent l'autorité des décisions synodales. Pour des décisions concernant la déclaration de foi, la discipline et la liturgie ainsi que les statuts une majorité des 2/3 est requise et la décision s'impose aux Églises locales et aux ministres. Les textes d'organisation ou d'orientation requièrent la majorité absolue et ne s'imposent que dans la mesure où le synode dispose des moyens pour les mettre en œuvre. « Lorsque le synode s'exprime à propos de sujets d'actualité (souvent à connotation éthique ou politique) ses décisions sont légitimes mais n'engagent que l'assemblée synodale au moment où elle les vote, elles ne sont pas réputées exprimer le point de vue du protestantisme français, ni

engager les membres de l'Église ou les communautés locales »<sup>5</sup>. Ce dernier point est trop souvent oublié lorsque des observateurs – souvent d'autres familles ecclésiales – commentent les décisions des synodes nationaux.

#### **b) Le modèle épiscopalien-synodal :**

La majorité des Églises luthériennes a, de son côté, préféré un gouvernement d'Église de type épiscopalien synodal. Il est caractérisé par la même pyramide d'assemblées délibérantes conférant le pouvoir à des conseils que ces assemblées ont elles-mêmes élu. À la différence du fonctionnement réformé ces synodes comptent bien plus de laïcs que de ministres/pasteurs souvent 2/3 voire davantage. Mais ces assemblées présidées par des laïcs, ne sont qu'une dimension du gouvernement de l'Église. Les ministres siégeant au synode et plus particulièrement l'évêque élu par le synode pour présider l'Église, peuvent s'opposer pour des raisons théologiques, pastorales et spirituelles aux décisions synodales. Celles-ci ne sont appliquées qu'après approbation par l'évêque (appelé selon les lieux aussi surintendant ou inspecteur ecclésiastique). Ainsi une place significative est donnée au discernement spirituel par le ministre ordonné de l'Église. Généralement l'évêque préside aussi le conseil exécutif de l'Église qui ne doit pas rendre compte de chaque décision à l'ensemble du synode. (Il n'en va pas ainsi en Alsace-Lorraine où le synode et l'exécutif qui appliquent les décisions synodales sont présidés par un laïc). Dans cet exécutif l'évêque est en règle générale minoritaire face aux laïcs délégués par le synode. Il est, aussi à ce niveau, appelé à exercer un discernement spirituel. Ce fonctionnement oblige ministres et laïcs à rechercher un consensus ou pour le moins un compromis avant que des décisions ne soient prises. Ainsi la direction effective de l'Église naît d'une saine tension entre le pouvoir des laïcs du synode et celui de l'évêque en charge de cette Église.

Ce type épiscopalien-synodal correspond à l'histoire du luthéranisme qui a toujours souhaité éviter une démocratie trop directe tout en impliquant les représentants laïcs. Il préserve le ministère pastoral qui est d'un autre type et qui a une fonction particulière dans l'Église tout en l'insérant dans un processus démocratique. Après une époque où les membres laïcs du synode étaient avant tout des notables luthériens, les synodes contemporains sont vraiment démocratiques, tout laïc élu d'une communauté locale peut y avoir sa place.

**Ainsi la direction effective de l'Église naît d'une saine tension entre le pouvoir des laïcs du synode et celui de l'évêque en charge de cette Église.**



© Corinne Simon

#### ▲ Assemblée générale de la Fédération protestante de France, 2022.

Cette option épiscopaliennne-synodale peut être comparée au modèle anglican d'Angleterre où le gouvernement de l'Église est confié à des *Houses*, celui des laïcs, celui des prêtres et depuis 1980 celui des évêques. Une décision ne vaut pour l'ensemble de l'Église que lorsqu'elle obtient une majorité dans chacun des trois *Houses*. Le souverain britannique demeure formellement le chef de l'Église (du moins en Angleterre), l'archevêque de Canterbury ayant un mandat spirituel important mais non synodalement décisif.

#### 4. Défis œcuméniques

Le modèle synodal mis en œuvre par les Églises de la Réforme est confronté à divers défis œcuméniques. Deux défis retiennent plus particulièrement l'attention.

a) Le premier est à relever par les Églises de la Réforme et concerne la catholicité. Ce qui fonctionne bien aux niveaux régionaux et nationaux n'est pas encore possible au niveau international et mondial. Les Églises nationales tiennent à préserver leur totale autonomie et veulent conserver leur pouvoir dernier. Aussi ces Églises sont-elles associées à d'autres au niveau continental voire mondial mais ces instances ne sauraient prendre des décisions s'imposant aux Églises nationales. Les exemples sont nombreux (Fédération Luthérienne Mondiale, Communion mondiale d'Églises réformées et aussi la CEPE - Communion européenne d'Églises protestantes). Un certain « congrégationalisme national » prévaut. Il est urgent de le dépasser.

b) Le second concerne le dialogue avec l'Église catholique et les Églises orthodoxes. L'enjeu est la présence et la place des laïcs ainsi que l'articulation de leur pouvoir avec celle des ministres ordonnés. Cette question n'est que la traduction d'ecclésiologies différentes et plus particulièrement la compréhension du ministère ordonné. Le problème est le même que celui qui demeure la pierre d'achoppement des dialogues actuels. On ne saurait le régler avec un débat portant sur la seule problématique de la synodalité. Du côté de la Réforme on se limitera donc à poser une question : Rome et Constantinople sont-elles en mesure de considérer le modèle vécu dans les Églises de la Réforme comme un modèle valable, donc à reconnaître ces dernières comme étant des expressions légitimes de l'unique Église du Christ. ■

- 1 Jean CALVIN, *Institution de la religion chrétienne* (1559), (IRC publié à Marne la Vallée par les éditions Farel en 1978), IRC IV, 1,9.
- 2 Dans son article 7 la Confession d'Augsbourg définit l'Église comme étant *la communauté des croyants auprès desquels l'Évangile est prêché purement et les saints sacrements administrés conformément à l'Évangile*. In : *Confession d'Augsbourg*. In : *La foi des Églises luthériennes (FEL)*. (Ed. A. BIRMELE et M. LIENHARD). Paris - Genève, Cerf - Labor et Fides 2012<sup>3</sup>, pp. 35-93, § 13.
- 3 Calvin donne ce titre au premier chapitre du livre IV de l'IRC (IRC IV, 1, 4). Luther comprend aussi l'Église comme étant la mère des croyants dans son commentaire du troisième article du Credo dans le *Grand Catéchisme*. FEL *op. cit.* 742.
- 4 Cf. à ce propos l'article de Marcel MANOËL : « L'autorité doctrinale dans la tradition réformée. ». In : *RHPR* 86/2006 p. 231-251.
- 5 M. MANOËL, *op. cit.* p. 244.

# La synodalité antique dans le dialogue catholique-orthodoxe\*

Frère Hyacinthe Destivelle revisite les riches ressources de la synodalité antique et propose des pistes pour le dialogue actuel, notamment celle d'une synodalité baptismale, impliquant tous les fidèles.

Par Hyacinthe DESTIVELLE

Quels sont les principes de la synodalité antique dont nos Églises pourraient s'inspirer pour rétablir la pleine communion entre elles ? Plusieurs dialogues catholiques-orthodoxes récents, nationaux et internationaux, ont voulu faire une *relecture* des premiers siècles de l'Église pour y discerner des compréhensions et des pratiques de la synodalité pouvant servir d'inspiration pour aujourd'hui.

Ces dialogues comprennent la conciliarité/synodalité antique de façon très large, comme une propriété de l'Église entière, fondée dans le sacrement du baptême. Comme le déclare le document de Ravenne en 2007 : « Nous parlerons d'abord de conciliarité pour indiquer qu'en vertu du baptême, chaque membre du Corps du Christ a sa place et sa propre responsabilité dans la *koinonia* (*communio* en latin) eucharistique » (n. 5). En effet, « toute la communauté et chaque personne en elle ont la 'conscience de l'Église' (*ekklesiastikè syneidesis*), comme la définit la théologie grecque, le *sensus fidelium* dans la terminologie latine » (*id.*, n. 7.). Ainsi, « tous les fidèles (et non seulement les évêques) sont responsables de la foi professée à leur



© H. D.

**FRÈRE HYACINTHE DESTIVELLE, op, est directeur de l'Institut d'études œcuméniques de l'Angelicum à Rome.**

(\* Synthèse de la communication donnée au colloque « Les Pères de l'Église et la synodalité antique. II<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles », Lyon, Université catholique de Lyon, 15 octobre 2022, à paraître *in extenso* dans les Actes du colloque.

baptême » (*id.*). Les documents du dialogue catholique-orthodoxe, bien qu'influencés par ce que l'on a appelé une « ecclésiologie eucharistique », font donc aussi honneur au baptême comme source de la synodalité au sens large, dans une ecclésiologie que l'on pourrait qualifier de « baptismale ».

## La synodalité aux diverses dimensions ecclésiales

À partir de cette large définition, les dialogues catholiques-orthodoxes se sont attachés à montrer comment la synodalité a été réalisée ou actualisée dans les premiers siècles aux différents registres ou « niveaux » de l'Église. Au niveau local ou diocésain, le document de Ravenne souligne que « la synodalité implique également tous les membres de la communauté dans l'obéissance à l'évêque » car, « conformément aux traditions orientale et occidentale, la participation active des laïcs, hommes et femmes, des membres des communautés monastiques et des personnes consacrées, a lieu dans le diocèse et dans la paroisse par de nombreuses formes de service et de mission » (n. 20).

Au niveau régional, les dialogues s'intéressent plus à la collégialité épiscopale.

Deux canons anciens sont particulièrement cités. Le quatrième canon du concile de Nicée (325), qui prévoit qu'un nouvel évêque doit être ordonné par au moins trois évêques d'une même province, montre le lien entre le collège des évêques et la communion des Églises (Chieti n. 11, Ravenne n. 23). Quant au canon apostolique 34 (IV<sup>e</sup> siècle), qui décrit la corrélation entre le protos et les autres évêques de chaque région, il est devenu une des principales références pour fonder l'interdépendance des dimensions primatiale et synodale de l'Église. Une application concrète de son principe se trouve dans la pratique des synodes ou conciles d'une province ou d'un patriarcat. Le dialogue avec les Églises orthodoxes orientales, dans son document de 2015 sur *L'exercice de la communion dans la vie de l'Église ancienne*, notant que « les premiers synodes étaient convoqués aux niveaux provincial, régional et local », évoque, à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, de tels rassemblements en Asie Mineure, en Égypte, en Syrie, en Afrique du Nord, en Gaule, etc. (n. 17).

Au niveau universel, l'expression par excellence de la synodalité antique est le concile œcuménique. Les documents soulignent que le caractère œcuménique d'un concile était lié non seulement au fait qu'il réunissait des évêques de toutes les régions, ou à sa confirmation par les chefs d'Églises, mais à sa réception par l'ensemble du Peuple de Dieu. On retrouve ici la définition large de la synodalité : « Le caractère œcuménique des décisions d'un Concile est reconnu à travers un processus de réception qui peut être de longue ou courte durée, selon lequel le peuple de Dieu dans son ensemble – à travers la réflexion, le discernement, la discussion et la prière – reconnaît dans ces décisions l'unique foi apostolique des Églises locales, qui a toujours été la même et dont les évêques sont les enseignants (*didaskaloi*) et les gardiens » (Ravenne, n. 37).

Une autre institution du premier millénaire liée à l'exercice de la synodalité dans l'Église entière est le droit d'appel aux sièges majeurs. Les canons 3 et 5 du concile de Sardique (343) déterminèrent qu'un évêque qui avait été condamné pouvait faire appel à l'évêque de Rome, et que ce dernier, s'il le jugeait approprié, pouvait ordonner un nouveau procès, à mener par les évêques d'une province voisine de celle



▲ Le Comité de coordination de la Commission mixte internationale de dialogue théologique entre l'Église catholique et l'Église orthodoxe s'est réuni du 16 au 20 mai 2022 à Réthymnon (Grèce), coprésidé par le cardinal Kurt Koch, président du Dicastère pour la promotion de l'unité des chrétiens, et l'archevêque Job de Telmessos, devenu depuis métropolite de Pisidie, du Patriarcat œcuménique de Constantinople.

de l'évêque demandeur. On peut remarquer que cette procédure correspond davantage à une cour de cassation, puisque le nouveau procès est mené non par Rome mais par les évêques locaux, dans un esprit que l'on pourrait qualifier de « subsidiarité ». Le document de Chieti souligne que « ces appels présentés aux sièges majeurs furent toujours traités de manière synodale » (n. 19).

Mentionnons un dernier aspect de la synodalité antique évoqué par les dialogues théologiques : celui qui entourait l'exercice de la primauté de l'évêque de Rome. Le groupe Saint-Irénée, dans son analyse des premiers siècles de l'Église, souligne qu'en Occident l'autorité de l'évêque de Rome, « n'était pas considérée comme en concurrence avec l'autorité des évêques locaux et régionaux ou des synodes de l'Église d'Occident, mais plutôt comme renforçant, promulguant et réglementant leur travail » (n. 7.5 et 7.7). En Orient, la question de la primauté de l'évêque de Rome était abordée au prisme des relations entre les grands sièges, et était donc conçue avant tout comme une préséance au sein de la pentarchie (cf. Ravenne, n. 41).

### Quelques caractéristiques de la synodalité antique

À la lumière des dialogues théologiques catholiques-orthodoxes, trois grandes caractéristiques de la synodalité antique peuvent être relevées. Une première propriété est son étroite corrélation avec la primauté : « Primauté et conciliarité sont réciproquement interdépendantes. Pour

cette raison la primauté aux différents niveaux de la vie de l'Église, locale, régionale et universelle, doit toujours être vue dans le contexte de la conciliarité et, de même, la conciliarité dans le contexte de la primauté» (Ravenne, n. 43). Un tel constat est un puissant argument en faveur de l'existence d'une primauté également au niveau universel : en effet, puisque les dimensions primatiale et synodale de l'Église sont présentes aux niveaux local et régional, elles devraient également exister dans l'Église entière.

Une deuxième caractéristique de la synodalité antique est qu'elle ne s'exprimait pas principalement de façon juridique. Ainsi, le document de 2015 du dialogue avec les orthodoxes orientaux, après une enquête sur les expressions de la communion dans les premiers siècles de l'Église – telles que l'échange de lettres et de visites, la prière et les pratiques liturgiques, la vénération des martyrs et des saints communs, le monachisme et les pèlerinages aux sanctuaires des différentes églises –, souligne le caractère informel de ces expressions de communion : « Au cours des premiers siècles, la communion ecclésiale s'exerçait davantage en termes de foi et de vie liturgique que de structure juridique » (n. 17).

Une troisième caractéristique de la synodalité antique est la diversité des modèles ecclésiaux. Comme le note le Groupe Saint-Irénée : « La primauté et la synodalité dans l'Église ancienne ont évolué, reflétant les défis de leur époque. Elles étaient exercées, mais pas codifiées. Aucun modèle unique ne semble avoir été universellement accepté » (n. 7.11). Dans sa réponse au document de Chieti, le dialogue orthodoxe-catholique nord-américain, en référence au sous-titre du document (*Vers une*

*compréhension commune au service de l'unité de l'Église*) pose la question : « Est-il nécessaire, voire souhaitable, que nous ayons des compréhensions absolument identiques? », et suggère que la méthodologie du consensus différencié, appliquée par le dialogue international luthérien-catholique, pourrait être utile aussi dans le cadre du dialogue orthodoxe-catholique.

\*

Dans sa relecture de l'Église ancienne, l'originalité du dialogue théologique catholique-orthodoxe est donc d'adopter une définition large de la synodalité fondée sur le baptême. Il s'appuie pour cela sur l'expérience de l'Église locale articulant les charismes de tous les baptisés au service de la communion, et sur certains aspects de vie de l'Église au niveau universel, en particulier la réception des conciles œcuméniques. Au niveau régional, toutefois, cette compréhension large de la synodalité ne correspond pas vraiment aux exemples donnés, qui concernent surtout la collégialité épiscopale.

On pourrait se demander s'il ne serait pas opportun que le dialogue catholique-orthodoxe distingue plus clairement, non seulement entre synodalité et collégialité épiscopale, mais aussi entre synodalité et « dimension communautaire » impliquant l'ensemble du Peuple de Dieu. Comme le souligne la Commission théologique internationale dans son récent document, « la synodalité implique l'exercice du *sensus fidei* de l'*universitas fidelium* (tous), le ministère de direction du collège des évêques, chacun avec son presbyterium (quelques-uns), et le ministère d'unité de l'évêque et du pape (un) » (*La synodalité dans la vie et la mission de l'Église*, 2018, n. 64).

Une telle vision de la synodalité, si elle était appliquée par le dialogue catholique-orthodoxe, permettrait d'éviter une vision dialectique des relations entre primauté et synodalité, souvent présentées comme deux principes à tenir en équilibre. Surtout, cette perspective permettrait d'intégrer la primauté – principale pierre d'achoppement – à la dynamique synodale du « tous », « quelques-uns », et « un », une dynamique pour laquelle l'expérience des premiers siècles de l'Église reste, sinon un modèle, du moins une référence, et en tout cas une puissante source d'inspiration. ■

**Ne serait-il pas opportun que le dialogue catholique-orthodoxe distingue plus clairement entre synodalité et « dimension communautaire » impliquant l'ensemble du Peuple de Dieu ?**



© M. F.

# Michel Fédou

## « La préoccupation de la communion ecclésiale devrait marquer tous les enseignements de théologie. »

Le père Michel Fédou présente un riche parcours, en nous offrant un panorama des travaux de plusieurs instances œcuméniques.

### REPÈRES

**1952** : naissance à Lyon.

**1974** : agrégation de Lettres classiques, à l'issue d'études secondaires et supérieures à Lyon.

**1976** : il entre au noviciat de la Compagnie de Jésus.

**1984** : ordination presbytérale.

**Depuis 1987** : il enseigne la théologie patristique et dogmatique au Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris.

**De 1996 à 2002** : doyen de la faculté de théologie du Centre Sèvres. ▶▶

**Après avoir passé votre agrégation en lettres classiques en 1974, deux ans plus tard, vous êtes entré au noviciat de la Compagnie de Jésus. S'agissait-il d'une vocation née au cours de vos études, d'un virage dans votre vie... ? Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?**

Ma première vocation était d'être professeur de français, latin et grec. C'est seulement vers la fin de mes études au lycée, et surtout pendant mes études universitaires, que j'ai entendu un appel à devenir prêtre ; en des années où je voyais des camarades se détourner de l'Église, je ressentais l'exigence de travailler à l'intelligence de la foi chrétienne pour notre temps. J'ai assez vite pensé à la Compagnie de Jésus ou à l'Ordre des Dominicains, car je savais toute l'attention que ces Ordres donnent traditionnellement au travail théologique. Cela a été un virage dans ma vie car, même si je suis allé jusqu'au bout de mes études universitaires et que j'ai enseigné pendant un an dans le secondaire, j'ai dû renoncer à l'enseignement en entrant au noviciat de la

Compagnie... Quelques années plus tard, cependant, j'ai reçu la mission de me préparer à enseigner de nouveau – non plus les disciplines littéraires, mais la théologie.

**Depuis 1987, vous enseignez la patristique au Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris. Vous participez également au conseil scientifique de l'association des amis de « Sources chrétiennes ». Quel est le rôle des Pères de l'Église pour l'unité des chrétiens aujourd'hui ?**

Je répondrai d'abord en évoquant la collection « Sources Chrétiennes » (qui, depuis 1942, édite des textes de Pères de l'Église avec leur traduction française). En effet, parmi les raisons qui ont présidé au lancement de cette collection, il y avait le désir de faire connaître les Pères grecs en Occident et, par cette voie, de contribuer à l'unité des chrétiens. Certes, l'époque patristique a été aussi marquée par des divisions ecclésiales, en particulier à la suite des controverses du <sup>v</sup>e siècle sur l'identité du Christ. Mais certains Pères témoignent

## REPÈRES

►► De 2003 à 2009, président du Centre Sèvres.

**Depuis 2018** : il est cotitulaire (avec sœur Anne-Cathy Graber) de la Chaire de théologie œcuménique du Centre Sèvres.

**2022** : il reçoit le prix Ratzinger.

Auteur de plusieurs ouvrages théologiques, il est membre du Groupe des Dombes, du comité mixte catholique - orthodoxe en France, et a été membre de la Commission internationale luthéro-catholique.

d'un sens aigu de l'unité. Pensons à Irénée de Lyon, qui est intervenu lors d'une controverse sur la date de Pâques et qui a ainsi évité un schisme entre l'Église de Rome et les Églises d'Asie mineure. Pensons aussi à Cyprien de Carthage, qui a écrit un traité important sur l'unité de l'Église. La période des Pères est en tout cas antérieure aux divisions entre catholiques, protestants et orthodoxes ; ceux-ci trouvent donc dans les textes patristiques un patrimoine commun, ce qui doit les aider à avancer vers la pleine communion.

**Vous êtes co-titulaire de la Chaire de théologie œcuménique du Centre Sèvres avec sœur Anne-Cathy Graber depuis sa création en 2018. Pourriez-vous nous la présenter ?**

La préoccupation de la communion ecclésiale devrait certes marquer tous les enseignements de théologie. Mais l'existence de notre Chaire de théologie œcuménique donne justement une visibilité à cette préoccupation. Elle attire l'attention sur le fait que la recherche de l'unité est une exigence essentielle pour les chrétiens et leurs communautés. En pratique, la Chaire organise chaque année une soirée publique sur un thème ou un autre (par exemple, en octobre 2022, le thème de la synodalité). Elle propose en outre quelques enseignements : soit des cours à deux voix sur un sujet qui a fait l'objet de controverses dans le passé (comme les cours que je donne avec Anne-Cathy Graber sur Marie ou sur l'eucharistie), soit des cours qui font connaître les traditions chrétiennes dans leur diversité ou qui informent des avancées du dialogue œcuménique. Ces enseignements veulent faire réfléchir sur la portée théologique des questions ainsi rencontrées. La Chaire propose enfin un séminaire de recherche, auquel participent à la fois des catholiques, des protestants et des orthodoxes.

**Le thème de notre dossier se résume en deux questions : «la synodalité – comment je la vis et je la comprends au sein de mon Église? Quels sont les enjeux œcuméniques?». Dans votre parcours théologique**

**et œcuménique, vous avez beaucoup œuvré sur cette problématique. Pourriez-vous nous donner votre point de vue ?**

L'Église catholique redécouvre depuis quelque temps, avec la synodalité, une dimension essentielle de l'existence chrétienne. Certes, depuis l'époque des Pères jusqu'à l'époque moderne, elle a connu de nombreux synodes ou conciles. Mais elle a eu tendance, surtout dans le cadre des controverses avec les protestants, à insister de manière privilégiée sur l'autorité personnelle des évêques et du pape. Or elle est devenue de plus en plus consciente, depuis Vatican II, d'une nécessaire articulation entre cette autorité personnelle et la pratique de la synodalité. Celle-ci est en réalité une exigence essentielle de la vie chrétienne. «Être en synode» signifie «marcher ensemble» ; or cela se joue à tous les niveaux de l'existence.

C'est le dialogue œcuménique qui, entre autres, a permis de retrouver l'importance de cette dimension synodale. La synodalité tient en effet une place majeure dans la tradition de l'Orthodoxie et dans les Églises de la Réforme, et les évolutions actuelles de l'Église catholique en la matière sont donc, comme telles, un événement de portée œcuménique. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas encore des divergences, par exemple sur la manière de concevoir le rapport entre synodalité et primauté (le problème se pose en particulier au niveau de l'Église universelle : comment concevoir le ministère de l'évêque de Rome tout en faisant droit à la synodalité, et réciproquement?). Mais le dialogue œcuménique a déjà permis d'avancer sur cette question, et l'on peut espérer qu'il progressera encore.

**Vous avez participé, entre autres, à la Commission luthéro-catholique romaine sur l'unité des chrétiens au niveau international. Pourriez-vous présenter cette instance œcuménique et ses travaux ?**

Cette Commission existe depuis 1967, mais sa composition est périodiquement renouvelée, notamment au seuil d'un nouveau travail. Elle a abordé un certain nombre de thèmes, et plusieurs documents en sont issus : ainsi «L'Écriture et l'Église» ; «Le repas du Seigneur» ; «Église et justification»... C'est à la suite de ce dernier document qu'a été élaborée la fameuse «Déclaration conjointe sur la justification par la foi», co-signée à Augsburg, le 31 octobre 1999, par l'Église catholique romaine et la Fédération luthérienne mondiale. Depuis lors,

## L'Église catholique redécouvre avec la synodalité une dimension essentielle de l'existence chrétienne.



© M. F.

la Commission a travaillé sur «l'apostolicité de l'Église». Elle a ensuite préparé le document «Du conflit à la communion» qui a servi de support à la commémoration des origines de la Réforme. Dans les années plus récentes, elle a produit un autre document sur le thème «Baptême et croissance dans la communion». Dans les années où j'ai participé à la Commission, celle-ci comptait une vingtaine de membres (catholiques et luthériens), venant de plusieurs continents ; elle a tenu chaque année une session dans un pays ou un autre, le plus souvent en Europe, mais aussi au Japon.

**Vous êtes également membre du Comité mixte de dialogue théologique catholique – orthodoxe en France. Sur quelles questions travaillez-vous actuellement? À vos yeux, quels sont les fruits les plus décisifs de ce comité?**

Dans le cadre du Comité mixte catholique – orthodoxe en France, nous travaillons actuellement sur le thème «synodalité et primauté». Cette étude a été entreprise il y a un certain nombre d'années, et nous espérons la finir sans trop tarder.

Une telle étude permet de dissiper des malentendus et d'explorer de possibles voies de réconciliation sur cette question «synodalité et primauté» (qui, d'ailleurs, a fait aussi l'objet d'importants travaux dans la commission internationale de dialogue catholique –

orthodoxe, ainsi que dans le cadre du groupe orthodoxe – catholique Saint Irénée). Mais les rencontres de notre comité nous permettent également, à chaque réunion, de nous donner des nouvelles de nos Églises respectives et de partager nos réflexions à ce sujet. Pareils échanges sont très précieux, car ils permettent de mieux se connaître et, souvent, de parvenir à une appréciation commune des événements qui ont marqué la vie ecclésiale dans nos diverses communautés.

**Au regard du dialogue œcuménique aujourd'hui, quel est l'enjeu du Groupe des Dombes, dont vous êtes membre également?**

L'abbé Paul Couturier, fondateur du Groupe des Dombes, préconisait un «œcuménisme spirituel» : il souhaitait que les rencontres de ce Groupe se tiennent dans un monastère et que les échanges puissent s'accompagner de temps de prière commune. Cet héritage est à mes yeux essentiel. Depuis sa fondation, le Groupe a certes réfléchi sur des questions de portée doctrinale : l'eucharistie, les ministères, l'Église et les sacrements, la Vierge Marie...). Mais il a traité ces questions avec le souci d'inviter les Églises à une conversion spirituelle. La raison d'être de cette attitude est notamment exposée dans le document *Pour la conversion des Églises*. Le Groupe explique dans ce document que l'identité même de chaque Église appelle une permanente disposition à

▲ Séoul (Corée du Sud), septembre 2016, en marge d'un colloque organisé par la Faculté de théologie de l'Université Sogang.

## Il est capital que le dialogue soit mené dans un climat de bienveillance mutuelle.

(\*) Le prix Ratzinger a été créé par la Fondation Joseph Ratzinger-Benoît XVI en 2011. Il récompense chaque année deux ou trois personnes ayant apporté des contributions dans les domaines de la théologie ou plus largement de la culture chrétienne.

▼ Bethléem, août 2022, prédication d'un pèlerinage en Terre Sainte.

se convertir ; il ne s'agit pas de renoncer à ce que l'on estime essentiel, mais de reconnaître que certaines divergences sont indûment séparatrices et qu'il est possible d'aller ensemble vers une plus grande communion. Le Groupe a entrepris, il y a quelques années, de travailler sur la catholicité de l'Église, et l'on peut penser qu'il abordera à l'avenir d'autres sujets également importants ; mais quel que soit le thème traité, sa visée propre est d'appeler à une conversion de nos Églises pour que leurs relations mutuelles soient plus conformes à l'enseignement de l'Évangile et, plus que tout, pour que soit exaucée la prière de Jésus

à propos des croyants : « que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et que je suis en toi... » (Jn 17, 21).

**En décembre 2022, vous avez reçu le prix Ratzinger\*. Une bonne partie de vos travaux théologiques est dédiée au dialogue œcuménique. Pouvez-vous nous donner quelques moments clés de votre expérience de ce dialogue ou bien des ouvrages œcuméniques dont l'élaboration a été soit particulièrement laborieuse, soit particulièrement satisfaisante pour vous ?**

Je retiens d'abord, comme « moment clé », le dialogue œcuménique sur Marie dans le cadre du Groupe des Dombes. Ce dialogue a été l'occasion d'un tour de table particulièrement émouvant, lors duquel chacun, catholique ou protestant, a pu dire s'il se rapportait à Marie dans son existence chrétienne et, si oui, de quelle manière. Il a pu aboutir à un document qui, sans résoudre toutes les difficultés, est néanmoins un jalon important dans les discussions œcuméniques à ce sujet.

Je retiens aussi comme « moment clé » le travail qui a permis d'aboutir au document « Du conflit à la communion » dans le cadre de la Commission internationale luthéro-catholique. Ce travail a notamment permis de relire ensemble l'histoire de ce qui s'est passé aux origines de la Réforme. Le texte qui en a résulté ne donne pas successivement une version catholique et une version luthérienne de cette histoire, mais les membres de la Commission sont parvenus à la raconter d'une seule voix.

Enfin et surtout, je retiens la célébration qui a marqué la commémoration des origines de la Réforme, à Lund (Suède), le 31 octobre 2016. J'ai eu la chance d'y participer : il était impressionnant d'assister à une célébration co-présidée par le Pape François et le Révérend Mounib Younan, et de participer ensemble à une prière qui était à la fois d'action de grâce, de repentance, et de supplication en vue de la pleine communion. De tels événements (comme la signature de la Déclaration conjointe sur la justification par la foi en 1999) sont par eux-mêmes de très grande portée. Ils ne font pas que recueillir les résultats du travail déjà accompli, mais ils sont surtout de fortes incitations à poursuivre le chemin, dans l'espérance qu'il soit possible de communier un jour à la même table eucharistique.



© M. F.

Tout cela ne peut faire évidemment oublier les difficultés du dialogue : l'élaboration d'un document œcuménique passe parfois par des moments d'incompréhension ou par des tentations de retour en arrière ; et il ne suffit pas qu'un texte ait pu aboutir pour qu'il soit nécessairement reçu... Le dialogue demande beaucoup de courage et de persévérance. Mais les «moments-clé» que j'ai relevés, et beaucoup d'autres que l'on pourrait ajouter, invitent surtout à l'action de grâces et à l'espérance.

### En tant que jésuite, quels aspects de la spiritualité ignatienne vous ont aidé dans vos travaux ?

Ignace de Loyola écrit dans les *Exercices spirituels* (n° 22) : «il faut présupposer que tout bon chrétien doit être plus prompt à sauver la proposition du prochain qu'à la condamner». Cette dimension de la spiritualité ignatienne m'a beaucoup aidé dans mes travaux. Le dialogue œcuménique exige que l'on ne cherche pas à enfermer les autres chrétiens dans leurs positions, mais qu'on les écoute avec patience et qu'on fasse tout pour comprendre leurs points de vue (quitte, si on le juge nécessaire, à prendre soi-même un point de vue différent). Il est capital que le dialogue soit mené dans un climat de bienveillance mutuelle.

La spiritualité ignatienne m'a beaucoup aidé, aussi, parce qu'elle a elle-même des points communs avec la spiritualité de Luther, en particulier par son exhortation à mieux connaître le Christ et à le suivre. Ce dernier point est particulièrement important pour le dialogue œcuménique : c'est en approfondissant notre relation au Christ que nous avons une chance d'aller vers une plus grande communion.

Enfin, la spiritualité ignatienne a un sens très fort de l'appartenance à l'Église visible. Cela ne veut pas dire qu'il faille fermer les yeux sur les limites de celle-ci et sur les péchés de ses membres (Ignace ne le savait que trop, en son propre temps!). Mais cela signifie l'exigence de poursuivre le chemin à l'intérieur même de l'Église, quelles que soient les difficultés de celles-ci.

### Quel est selon vous l'avenir du dialogue œcuménique ?

La question se pose évidemment de manières différentes, selon que l'on dialogue avec telle Église ou avec telle autre. Mais on peut néanmoins dire, pour commencer, que



▲ Nara (Japon), août 2013, pause lors d'une session de la Commission internationale de dialogue luthéro-catholique.

le dialogue œcuménique devrait permettre d'avancer encore sur certaines questions de portée doctrinale. En particulier, s'il est vrai qu'il y a eu un accord fondamental sur le thème du salut (avec la Déclaration luthéro-catholique d'Augsbourg, à laquelle d'autres Églises se sont par la suite ralliées), il reste certainement à approfondir les questions concernant la compréhension même de l'Église, ainsi que les questions touchant les sacrements, les ministères, et le rapport entre synodalité et primauté.

Mais l'avenir du dialogue œcuménique passe aussi par la prise en compte de données nouvelles : l'évolution d'un christianisme qui devient davantage africain et latino-américain ; l'importance des communautés évangéliques et du pentecôtisme ; les difficultés internes à l'Orthodoxie... Toutes ces données, et d'autres encore, seront sûrement à prendre en compte dans les années ou décennies futures.

Il importerait en tout cas de se demander : quelle vision avons-nous de la communion espérée ? quelles formes devrait prendre une telle communion pour qu'elle ne soit ni une simple uniformité ni, à l'inverse, une simple juxtaposition entre Églises ? En un mot : comment imaginer «l'Église une» telle que nous la confessons dans le Symbole de foi, et que pouvons-nous faire pour hâter sa réalisation ? Mais nous ne devons jamais oublier que la communion visible est d'abord un don à recevoir, comme le rappelle la célèbre prière de l'abbé Couturier : Seigneur, donne-nous «l'unité de tous, telle que tu la veux, par les moyens que tu veux». ■

# Jalons sur la route de l'unité

## Octobre - novembre 2022

1<sup>er</sup> octobre

### Temps pour la Création



(Assemblée évangélique de la Nouvelle Alliance), le pasteur Jan Albert Roetman (Église protestante unie de Lille), la chanoine Debbie Flach (Église d'Angleterre, Lille), le père René Varrenne (Église vieille catholique-Union d'Utrecht) et le père Aimilianos (Église orthodoxe - Patriarcat œcuménique de Constantinople) avec un petit groupe de leurs paroissiens ont rejoint dans le jardin de la cathédrale Notre-Dame de la Treille quelques catholiques accompagnés du père Bruno Mary, pour y découvrir «le massif de la Création». Chrétiens de différentes Églises ont voulu ainsi signifier leur engagement en faveur de la sauvegarde de la Création. Une plaque l'explique avec ce verset «les feuilles des arbres servent à la guérison des nations» (Apocalypse 22, 2).

Le massif avait été planté la veille : un acacia (sans épine) sert de treille à un pied de vigne, le tout prend place dans un parterre en forme d'œil, de

bateau ou de poisson. Chaque élément apporte sa symbolique. Samedi, après un temps de prière, les représentants des différentes Églises ont semé des graines d'épeautre, de seigle et de vesce.

Rendez-vous au printemps : sous le regard du Père, tout aura poussé et donnera naissance à une composition harmonieuse et colorée, à l'image du monde plus juste et écologique qu'ensemble nous voulons bâtir pour la survie de l'humanité.

Sources : Anne-Laure de La Roncière (déléguée au Service de l'unité des chrétiens) et Benjamin Florin (délégué à l'écologie intégrale)

1 Le Temps pour la Création est une période qui s'étend du 1<sup>er</sup> septembre (journée internationale de prière pour la sauvegarde de la Création, proposée par le patriarche Dimitrios I<sup>er</sup> en 1989) au 4 octobre (fête de saint François d'Assise, saint patron de l'écologie), durant laquelle les chrétiens du monde entier sont invités à agir pour prendre soin de la Création.

**Lille** – Dans le cadre du Temps pour la Création<sup>1</sup>, le 1<sup>er</sup> octobre 2022 à Lille, le pasteur Emmanuel Kamondji

28 octobre

### COP 27

Les trois co-présidents du Conseil d'Églises chrétiennes en France – Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort, le Pasteur Christian Krieger et le Métropolitain Dimitrios – ont envoyé une «adresse œcuménique» au Président de la République à l'occasion de la COP 27 sur le climat et de la COP 15 sur la biodiversité.

Saluant le souhait du Président Emmanuel Macron de faire de l'écologie sa «politique des politiques», les responsables d'Églises ont insisté sur l'importance de changer «notre rapport utilitaire à la nature, notre définition



économiste du progrès et notre compréhension matérialiste du bien-vivre».

«La sobriété», selon eux, ne doit pas être vécue comme «une pause exigée par le contexte géopolitique et une

tension sur les ressources», mais plutôt comme une «promesse de nouvelles abondances», car «la modération n'est pas l'autre nom de la frustration, mais la chance de nouveaux épanouissements».

Dans le fait même de «ralentir, partager, rendre des espaces, du silence et la nuit aux plantes et aux animaux» l'être humain peut trouver, d'après les signataires, «plus de créativité, plus de liens, plus de profondeur, plus de gratitude, plus de vivants, plus de beauté, et au total, plus de joie».

Source : [unitedeschretiens.fr](http://unitedeschretiens.fr)

16 - 23 novembre

## « Semaine en rouge » en honneur des chrétiens persécutés

Depuis 2015, l'Aide à l'Église en détresse [AED] organise chaque année une « Semaine en rouge » pour alerter de manière visible sur la persécution des chrétiens.

À son initiative, partout dans le monde, des bâtiments (le Christ Rédempteur de Rio, le Colisée à Rome, l'abbaye de Westminster à Londres, la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre en France...) sont illuminés en rouge pour rappeler le sang des martyrs chrétiens, versé abondamment encore au XXI<sup>e</sup> siècle.

Selon le dernier rapport de la branche anglophone d'AED, l'oppression ou la persécution des chrétiens a augmenté

dans 75 % des 24 pays étudiés au cours des deux dernières années.

En Afrique, des rapports estiment que jusqu'à 7600 chrétiens nigériens ont été assassinés entre janvier 2021 et juin 2022. En Asie, l'autoritarisme étatique a conduit à une aggravation de l'oppression comme en Corée du Nord où la croyance et la pratique religieuse sont systématiquement réprimées. L'Inde a connu 710 incidents de violence antichrétienne entre janvier 2021 et début juin 2022, largement motivés par l'extrémisme politique. Au Pakistan, des filles chrétiennes sont régulièrement victimes d'enlèvements et de viols systématiques. Au Moyen-Orient, la crise

migratoire menace la survie de certaines des plus anciennes communautés chrétiennes du monde. En Syrie, par exemple, le nombre de chrétiens s'est effondré, passant de 10 % à moins de 2 % de la population.

Sources : [aed-france.org](http://aed-france.org) et [vaticannews.va/fr](http://vaticannews.va/fr)

**Pages réalisées**  
par Ivan KARAGEORGIEV



Trouvez davantage de Jalons et plus d'information sur [unitedeschretiens.fr](http://unitedeschretiens.fr)

### La communauté de Bose et l'œcuménisme

Brice GERMAIN

Heimat und Mission, L-8401 Steinfort, Editions SCJ Clairefontaine, 2022, 444 p., 22,50 €



L'ouvrage de plus de 400 pages, « la communauté de Bose et l'œcuménisme » est la publication de la thèse de Brice Germain. L'auteur n'est pas membre de la communauté de Bose mais son point de vue extérieur ne l'empêche pas de faire une analyse précise et fine essentiellement de l'intuition du fonda-

teur de la communauté, Enzo Bianchi, et de la mise en place de cette communauté originale et novatrice à l'époque, quant à sa démarche œcuménique. Le cheminement se fait en trois parties : l'émergence d'une vocation, une recherche de sens à dimension œcuménique, la place du monastère de Bose dans l'avancée œcuménique. Fondée au début des années postconciliaires Vatican II, période pleine d'espérance pour l'unité des chrétiens, la communauté répond à cet élan et dès le début est mixte et œcuménique. L'auteur montre comment, à l'époque, le fondateur a tracé un nouveau chemin œcuménique, non sans obstacles, tout en se laissant influencer par d'autres communautés émergentes telles que celles de Taizé et plus tard Grandchamp ou par l'identité

bénédictine de l'abbaye de Chevetogne. La communauté ne se veut pas un modèle mais plutôt cherche à répondre à une visée prophétique. La prière, la lecture de la Bible privilégiant la forme *lectio divina* et la dimension interconfessionnelle dans une vie monastique où traditions orientale et occidentale consonnent, sans oublier la part importante donnée à l'hospitalité, en font les principales caractéristiques. Si la fondation et l'histoire de cette communauté sont remarquablement traitées, la postface du frère Michel Van Parys de l'abbaye de Chevetogne plaide pour une « refondation », pour une adaptation au contexte d'aujourd'hui. Un chemin qui interpelle chaque communauté et chaque croyant sur le chemin de l'unité.

Anne-Laure DANET

**NE MANQUEZ PAS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO !**



AVRIL 2023

## AUMÔNERIE DES PRISONS

Comment les chrétiens vont-ils à la rencontre de ceux qui ne peuvent pas les rejoindre dans leurs églises – les personnes incarcérées ? Comment vivent-ils les paroles du Christ : « j'étais en prison, et vous êtes venus à moi » (Matthieu 25, 36) ? Des réponses dans le prochain numéro de la revue.

L'ablution des pieds précède la Cène.



© Campus adventiste du Salève



# Célébrer le sabbat

Pensez-vous que les chrétiens ne célèbrent pas le sabbat ? Bernard Sauvagnat\* nous présente les contours de la célébration hebdomadaire de l'Église adventiste.

**L**es adventistes sont des chrétiens qui observent le sabbat. Pour eux, la quatrième des dix paroles du décalogue ne concerne pas seulement le peuple d'Israël, mais aussi le peuple chrétien. C'est la raison pour laquelle leur Église s'est donné le nom officiel d'Église adventiste du septième jour.

## D'un coucher de soleil à l'autre

Il n'y a jamais eu de difficulté à identifier le septième jour de la semaine, parce que les Juifs pieux ont toujours su compter jusqu'à 7, quel que soit le calendrier suivi par les peuples au sein desquels ils ont été dispersés. Mais, dès le début, les

adventistes se sont demandé quand commencer la célébration de ce jour. En étudiant les textes bibliques, ils ont découvert que ce jour commence au coucher du soleil du vendredi soir et se termine au coucher du soleil du samedi soir. Et tous les adventistes qui parviennent à célébrer l'arrivée du sabbat dès que le soleil se couche le vendredi soir, témoignent du bienfait ressenti grâce à cette soirée spéciale qui prépare la journée qui suit.

La plupart des familles adventistes partagent un repas festif ce soir-là après avoir terminé le plus grand nombre de tâches ordinaires : lessive, cuisine, ménage, etc. Ils ont ainsi l'esprit libre pour vivre pleinement ce jour spécial. Ce

(\*) **Bernard SAUVAGNAT**, pasteur adventiste à la retraite, doyen honoraire de la Faculté adventiste de théologie de Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie), ancien vice-président de l'Alliance biblique française, membre de la Commission oecuménique de la Fédération protestante de France.



© B. S.

repas festif est souvent suivi de chants joyeux et de la lecture d'un passage de la Bible. Dans les écoles et universités adventistes, des rencontres sont organisées ce soir-là pour l'ensemble des étudiants internes et du personnel.

## La matinée du samedi

Dans la plupart des églises locales, le samedi matin est consacré à la rencontre hebdomadaire de l'assemblée des croyants. Cette rencontre est divisée en deux temps : celui de la catéchèse et celui de l'adoration.

Le temps de la catéchèse rassemble pendant environ une heure les enfants et les adultes par groupes d'âges. Le programme de formation biblique est préparé par des équipes mondiales qui publient des guides d'étude chaque trimestre. Cette catéchèse sert à préparer les enfants et les jeunes au baptême des professants. Mais



© Campus adventiste du Salève

**ADORATION**

**Assemblée du samedi matin : adoration (ci-dessus), louange (à gauche) et prédication (ci-dessous)**

elle ne s'arrête pas une fois les personnes baptisées. Elle constitue une formation permanente qui accompagne toutes les étapes de la vie des croyants. Elle est nécessaire à la mission de partager l'Évangile. Ce temps de catéchèse se termine par des informations sur les actions missionnaires



© Raymond Romand

**LOUANGE**

© Paolo Benini

**PRÉDICATION**

de l'Église adventiste dans le monde, des offrandes et des prières pour le soutien de ces actions.

Le temps d'adoration dure entre une heure et une heure et demie. Cette adoration est centrée sur la Parole de Dieu avec lecture de textes bibliques et une prédication prononcée par un pasteur ou un ancien de la communauté indépendamment de tout calendrier liturgique annuel. Mais certains sabbats sont dédiés à des sujets particuliers comme le respect de la Création, l'engagement humanitaire, le ministère auprès des enfants et des jeunes, des familles, des personnes seules, etc. Les pasteurs choisissent librement les sujets de leur prédication.

Ce temps de la Parole est en général précédé de louanges, de prières, de témoignages permettant aux adorateurs de participer activement. De nombreuses paroisses désignent des chantres pour choisir, diriger et accompagner ces louanges.

### **Baptêmes et cènes**

C'est au moment de cette adoration que les adventistes pratiquent le baptême et la cène. Le baptême peut avoir lieu dès qu'une personne est prête à s'engager. Beaucoup d'églises adventistes ont construit des baptistères dans leurs locaux. Ces bassins sont assez profonds pour l'immersion totale d'un adulte. Beaucoup d'églises choisissent de vivre ce temps spécial dans la nature : lacs, rivières, mers fournissent un cadre inspirant. Le catéchumène professe sa foi publiquement, est ensuite immergé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et une prière est prononcée pour que le Saint-Esprit l'habite. Il est ensuite accueilli comme



© Michèle Lалу

**LE BAPTÊME PAR IMMERSION**

membre de la paroisse où il pourra désormais exercer un ministère selon ses dons spirituels.

▲ **Baptême dans le baptistère de l'église adventiste de Dammarie-lès-Lys (Seine-et-Marne).**

uns contiennent des morceaux de pain sans levain préparés par l'une des diaconesses. Les autres contiennent des petits verres remplis de jus de raisin rouge sans alcool. La distribution est faite de manière à permettre à chacun de recevoir un morceau de pain et un verre. Après la lecture des textes rappelant l'institution de la cène par Jésus, une prière de bénédiction est prononcée sur le pain et le jus de raisin, et chacun est invité à manger et à boire pour se souvenir de la vie que Jésus a donnée pour notre salut, pour nourrir sa foi et pour annoncer le Règne qui sera inauguré par son retour.

Lorsque ces célébrations ont lieu, le sabbat est vécu comme une grande fête, ce qui permet d'inviter des non-croyants à répondre aux appels du Christ.

**Le samedi après-midi**

Cette dernière partie du sabbat est vécue très diversement. Beaucoup participent à des réunions d'églises : activités de jeunesse, poursuite de la catéchèse, témoignages, activités missionnaires, visites aux malades, prisonniers, personnes âgées ou seules. Mais beaucoup d'adventistes vivent ce temps en famille ou entre amis en profitant des bienfaits de la nature et de la liberté des soucis du quotidien.

**En bref...**

Pour les adventistes le sabbat est une fête qui ne se construit pas sur des interdits mais sur la gratitude envers Dieu et le salut qu'il offre en Jésus. ■



© Raymond Romand

**LA TABLE**

◀ **Le pain sans levain et le jus de raisin pour la Cène.**

▼ **Groupe de catéchèse.**

☞ **Pour découvrir la Faculté adventiste de théologie de Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie) : [campusadventiste.edu](http://campusadventiste.edu)**

La Cène n'est pas pratiquée chaque semaine. En général elle l'est une fois par trimestre et dans certaines occasions particulières. La Cène se vit en deux temps : l'ablution des pieds et la table. Chaque membre est invité à choisir un autre membre à qui il lavera les pieds et qui les lui lavera. Ce moment de partage intime peut être l'occasion de renforcer des liens, de vivre des réconciliations ou des encouragements mutuels. Cet acte est vécu le plus souvent dans des salles annexes au lieu de culte.

L'assemblée se réunit à nouveau dans le lieu de culte autour de la table sur laquelle des plateaux sont disposés. Les



© Paolo Benini

**CATÉCHÈSE EN PLEIN AIR**

# Abonnez-vous!

revue-unitedeschretiens.fr

# Unité des Chrétiens



Une revue trimestrielle  
Un comité interconfessionnel de rédaction  
Sous le patronage du Conseil d'Églises  
chrétiennes en France

- Pour mieux **COMPRENDRE** les rapprochements théologiques actuels
- Pour **NOURRIR** votre prière pour l'unité des chrétiens
- Pour **DÉCOUVRIR** les lieux où des chrétiens de toutes confessions œuvrent ensemble

RECEVEZ UN NUMÉRO DÉCOUVERTE POUR 0€

Contact : [redaction@revue-unitedeschretiens.fr](mailto:redaction@revue-unitedeschretiens.fr)

## ABONNEMENT pour UN AN

**4** NUMÉROS PAR AN : France et l'Union européenne 28 € – Autres pays : 32 €

✓ Abonnez-vous **sur internet** : [revue-unitedeschretiens.fr](http://revue-unitedeschretiens.fr) (règlement sécurisé par carte bancaire)

OU

✓ Abonnez-vous **par courrier** : Envoyez le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement (chèque en euros à l'ordre de « UADF-UDC »), à : **Unité des Chrétiens - abonnements – 58 avenue de Breteuil – F-75007 Paris**

### Bulletin d'abonnement à *Unité des Chrétiens*

Madame     Sœur     Monsieur     Pasteur     Père     Diacre

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Téléphone : .....

Adresse électronique : .....@.....

« Et voici que, ce même jour, deux d'entre eux se rendaient à un village du nom d'Emmaüs, à deux heures de marche de Jérusalem. Ils parlaient entre eux de tous ces événements. Or, comme ils parlaient et discutaient ensemble, Jésus lui-même les rejoignit et fit route avec eux. »

*Luc 24, 13-15*

## LE SAVIEZ-VOUS ?



**Abonnez-vous désormais en ligne**  
**REVUE-UNITEDESCHRETIENS.FR**

France Abonnements 1 ou 2 ans		
1 AN	28 €	4 numéros
1 AN	45 €	4 numéros - tarif de soutien
2 ANS	49 €	8 numéros
2 ANS	75 €	8 numéros - tarif de soutien

Autres pays Abonnements 1 ou 2 ans		
1 AN	32 €	4 numéros
1 AN	41 €	4 numéros - tarif de soutien
2 ANS	57 €	8 numéros
2 ANS	80 €	8 numéros - tarif de soutien